

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                    |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence  |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression                               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/<br>Pagination continue                                  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/<br>Comprend un (des) index  |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear<br>within the text. Whenever possible, these have<br>been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | Title on header taken from: /<br>Le titre de l'en-tête provient:   |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:   | <input type="checkbox"/> Title page of issue/<br>Page de titre de la livraison                                     |
|  | <input type="checkbox"/> Caption of issue/<br>Titre de départ de la livraison                                      |
|  | <input type="checkbox"/> Masthead/<br>Générique (périodiques) de la livraison                                      |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume V.

15 Avril, 1894,

Numéro 4

---

---

## BULLETIN

---

9 avril 1894

**Lettre pastorale.**—La lettre pastorale, sur l'éducation que les archevêques et évêques des Provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa (1) ont publiée dans le mois de mars, contient de précieux enseignements.

Elle est divisée en deux parties principales. La première partie traite de la première éducation, de l'éducation dans la famille, c'est-à-dire de celle dont l'influence se fait sentir toute la vie. La seconde partie traite de l'éducation dans l'école. C'est dans les temps troublés comme ceux que nous traversons que l'influence salutaire et bienfaisante de l'Eglise doit se faire sentir plus efficacement. Il me semble que c'est surtout alors, que la voix autorisée de l'épiscopat doit être écoutée plus attentivement et que ses sages conseils doivent être encore plus scrupuleusement mis en pratique. Il y a presque partout un déchaînement infernal contre l'éducation chrétienne de l'enfance. Ici même au sein d'un pays religieux, les pernicieuses doctrines de l'enseignement purement laïque commencent à se faire jour et à recruter des partisans.

“ Nous voudrions, ” disent les évêques, “ pouvoir proclamer ici que le pays a échappé complètement au courant d'idées malsaines qui désolent la plupart des contrées de l'Europe ; malheureusement bien des symptômes alarmants, bien des faits qui se déroulent encore sous nos yeux, nous prouvent que ces idées subversives ont fait depuis quelque temps leur apparition au milieu de nous. ”

C'est surtout pour arrêter la marche envahissante de ces idées subversives et empêcher leurs pernicieux effets que les évêques ont publié cette lettre pastorale.

Dans la première partie ils tracent aux parents leurs devoirs en matière d'éducation et ils leur donnent de sages conseils sur la manière d'élever leurs enfants et de les soustraire à la corruption.

Dans la partie consacrée à l'éducation dans l'école, les évêques rendent un juste tribut d'hommages et de louanges à nos maisons d'enseignement ; ils font d'une manière extrêmement délicate allusion aux écoles du Manitoba et du Nord-Ouest où les fanatiques menacent de faire disparaître les derniers vestiges des privilèges des catholiques, et ils revendiquent les droits sacrés de l'Eglise en matière d'éducation.

“ L'Eglise, ” disent-ils, “ de par la volonté de son divin Fondateur, est un pouvoir essentiellement enseignant. Le droit d'enseigner que l'Eglise possède d'une manière exclusive et immédiate, quand il s'agit d'éducation religieuse et morale, elle l'a aussi d'une manière médiate, quand il s'agit des sciences naturelles ou profanes. Etablie en effet pour conduire l'homme et la société vers leur fin dernière qui est le bonheur du ciel, l'Eglise a le droit de prendre les moyens les plus aptes à la poursuite et à l'obtention de cette fin. C'est dire qu'elle peut fonder, ouvrir elle-même des écoles, des foyers d'enseignement, non seulement

(1) Formant la Province politique de Québec

pour la formation de ses ministres et l'étude des sciences divines, mais encore pour le bien commun des fidèles et l'étude des sciences profanes. Car la vérité est une ; toutes les connaissances humaines s'enchaînent les unes aux autres par des liens d'étroite parenté, et le moyen le plus sûr, la méthode la plus efficace dont dispose l'Eglise pour imprégner les esprits des saines notions religieuses qu'elle est chargée de répandre, c'est bien de prendre elle-même en main l'œuvre générale de l'éducation, de la confier à ses prêtres, à ses pieuses congrégations d'hommes et de femmes, à des personnes d'une vertu éprouvée et d'une science reconnue, et de mener ainsi de front, par un harmonieux développement, l'instruction religieuse et l'instruction purement civile.

\*.\*

\*.\* **Politique française.**—Le gouvernement français vient de créer un ministère nouveau. C'est le ministère des colonies. Il remplace le sous-secrétariat des colonies. L'empire colonial de la France est maintenant assez considérable et il s'accroît tous les jours. C'est ce qui a nécessité la création d'un ministère spécial. Ce changement a failli amener une crise ministérielle. La chambre des députés l'avait voté sans difficulté, mais le sénat avait refusé de s'en occuper avant les vacances de Pâques et il avait ajourné ses séances au 24 avril.

Le premier ministre M. Périer, ayant menacé de donner sa démission s'il n'avait pas un vote de confiance du Sénat, le président de ce corps l'a convoqué de nouveau pour le 19 mars. La séance a été très courte et, par un vote de 225 contre 32, le projet du gouvernement a été adopté.

Le premier titulaire du nouveau ministère est M. Ernest Boulanger, sénateur de la Meuse. Il est à remarquer qu'il était opposé à la création du nouveau ministère. M. Boulanger est âgé de 62 ans. Il est partisan des lois anticléricales, mais comme un grand nombre de ses collègues, il proclame que ; *L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation*. C'est-à-dire que la persécution contre le clergé et les congrégations religieuses ne doit pas être employée dans les colonies.

\*.\* \*

\*.\* **Québec.**—L'élection du maire de la capitale de la Province de Québec a eu lieu le 2 avril. C'est le conseil de ville qui élit le maire. L'élu est M. S. N. Parent, avocat et député de Saint-Sauveur à la législature de Québec. M. Parent est né à Beauport le 12 septembre 1855. Il a fait ses études classiques au Séminaire de Québec et ses études légales à l'Université Laval. Il a été reçu avocat le 13 juillet 1881 et il est député depuis 1890. Il est libéral en politique.

M. Parent est le vingt-et-unième maire de la cité de Québec depuis son incorporation en 1833. Son prédécesseur immédiat a été M. Frémont, avocat, professeur de droit civil et député fédéral du comté de Québec.

Plusieurs hommes célèbres ont été maires de la capitale. Je citerai entre autres parmi ceux qui sont morts, le fameux Elzéar Bédard qui fut député et juge de la Cour du Banc de la Reine du Canada, René Edouard Caron, qui fut député, conseiller législatif,

ministre, juge de la Cour d'Appel, l'un des auteurs du code civil et lieutenant-gouverneur de la province de Québec; Joseph Édouard Cauchon, le fameux journaliste, qui fut député, ministre, président du sénat et lieutenant gouverneur du Manitoba, et Ulric J. Tessier qui fut député, conseiller législatif, ministre, sénateur, juge de la cour Supérieure, juge de la Cour d'Appel et professeur de droit.

\*.\*

\*.\* **Cathédrale.**—La nouvelle cathédrale de Montréal a été livrée au culte le 25 mars, jour de Pâques. Monseigneur Fabre a chanté la première messe et il a eu l'insigne honneur d'inaugurer ce temple magnifique commencé il y a déjà bien des années par son illustre prédécesseur, Mgr Bourget. C'est en 1870 que Mgr Bourget a béni la première pierre de cette église. Les travaux, commencés longtemps auparavant, avaient été abandonnés pendant les années de crise financière.

La cathédrale est érigée sur le mont saint Joseph, au lieu même où se trouvait l'ancien cimetière catholique. C'est l'un des plus beaux sites de Montréal.

L'ancienne cathédrale avait été bâtie sur la rue saint Denis à l'endroit où se trouve actuellement l'église Saint Jacques. Elle fut détruite le 8 juillet 1852 dans le grand incendie qui réduisit en cendres presque toute la partie est de Montréal.

\*.\*

\*.\* **Nécrologie.**—Sont décédés :

1<sup>o</sup> Madame Adèle Léhon, supérieure-générale de la société du Sacré-Cœur de Jésus. Elle a été frappée de mort subite à la maison mère de l'Ordre, Boulevard des Invalides à Paris, le 29 mars. Elle était âgée de 84 ans et elle était originaire de Tournai en Belgique.

Madame Léhon était la troisième supérieure-générale de son Ordre. Elle avait succédé à madame Goetz, la deuxième supérieure-générale, en 1874. Elle fut pendant 35 ans supérieure du couvent de Sainte-Rufine à Rome. Cette femme supérieure avait une grande réputation d'énergie, de sagesse et de piété. Pendant son administration, l'Ordre a fait de grands progrès et il est aujourd'hui très prospère.

La société du Sacré-Cœur de Jésus a été fondée par madame Madeleine-Louise-Sophie Barat qui en fut la première supérieure-générale. Madame Barat est née en 1779 à Joigny en Bourgogne, et elle est morte en odeur de sainteté, le 25 mai 1865. Elle a été déclarée vénérable.

Le décret autorisant l'introduction de la cause de béatification a été signé par Sa Sainteté Léon XIII en 1879.

Les religieuses du Sacré-Cœur s'occupent surtout de l'éducation. Elles ont plusieurs établissements importants en Amérique. Celui du Sault-aux-Récollets, près Montréal, a une grande renommée. Les élèves y viennent de toutes les parties du Canada et des États-Unis. C'est dans cet établissement que notre célèbre cantatrice l'Albani (1) a reçu son éducation.

1 Emma Lajeunesse,

2° Mgr Michael Joseph O'Farrell, évêque de Trenton, New-Jersey, Etats Unis. Il est né à Limerich, Irlande, le 2 décembre 1832. Il a fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et il a été Sulpicien. Il a résidé à Montréal plusieurs années et il a exercé le ministère à l'église Saint-Patrice et à l'église Sainte-Anne. Il a aussi enseigné la philosophie au collège de Montréal et la théologie au grand séminaire. Il fut sacré évêque le premier novembre 1881 par le cardinal McCloskey, archevêque de New-York.

3° Mgr Brigandet, évêque de Kamata et vicaire-apostolique de la Birmanie. Il est né dans le diocèse de Besançon, France.

4° A Aire, département des Landes, France, M. le chanoine Sorbets, à l'âge de cent un ans.

5° Louis Kossuth, le célèbre révolutionnaire hongrois. Il est né à Manok (Zemplin) en 1806 et il est mort à Turin où il résidait depuis 1870. Il ne voulut jamais rentrer dans sa patrie malgré l'amnistie et quoiqu'il ait été élu député à la Diète hongroise en 1867 et en 1877.

Kossuth était avocat et il a été journaliste. Il a même comme tel, été condamné à 4 ans de prison. Il fut gracié au bout d'un an. Il s'est aussi occupé d'industrie et de finances, et depuis longtemps il se livrait à des travaux scientifiques:

Kossuth fut élu membre de la Diète en 1847, et il fut ministre des finances dans le ministère distinct qui fut accordé à la Hongrie.

Le 14 avril 1849 la Hongrie proclama son indépendance et l'établissement de la République, et Kossuth fut nommé dictateur. Il prit une part très active à la guerre de l'indépendance. Les armées hongroises remportèrent de grands succès, mais l'intervention de la Russie fut fatale à leur cause, l'insurrection fut écrasée et Kossuth fut obligé de se réfugier en Turquie où il fut interné quelque temps. Il fut remis en liberté en 1851. Les manifestes qu'il publia contre le gouvernement autrichien en 1861 et en 1866 n'eurent aucun résultat.

Le corps de Kossuth a été transporté à Pesth où il a été inhumé il y a quelques jours. Kossuth était protestant. Sa femme et sa fille, qui l'ont précédé dans la tombe, étaient catholiques.

6° Le général sudiste Jubal A. Early. Il s'est distingué dans la guerre de sécession.

7° George T. Curtiss, écrivain légiste américain. Il avait la réputation d'être une grande autorité en droit constitutionnel. Il est né en 1812 à Watertown, Massachusetts. Il a été longtemps membre de la législature de cet état.

8° L'explorateur anglais Verney Lovett Cameron. Envoyé à la recherche de Livingstone, il traversa à pied l'Afrique de l'est à l'ouest, une distance de près de 5000 milles. Il est le premier européen qui ait fait ce trajet.

9° M. Monchicourt, le liquidateur de la compagnie de Panama. Il était âgé de 63 ans.

10° Sir James Hannen, l'un des arbitres de l'Angleterre pour le règlement de la question des pêcheries de la mer de Behring. Il est né en 1821 et il a été reçu avocat en 1848. Il fut nommé juge de la cour du Banc de la Reine en 1868, membre du conseil privé en 1872 et membre du comité judiciaire du même conseil (Lord of Appeal) en 1891.

11° John Langton, ancien député. Il est né en Angleterre en 1808. Il fut auditeur général du Canada et sous-ministre des finances.

12° Le sénateur Amos Edwin Botsford. Il est né à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, le 25 septembre 1804. Il a été conseiller législatif de cette province de 1833 à 1867, ministre de 1838 à 1840, commissaire pour le règlement des questions de frontières entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse et entre le Nouveau-Brunswick et le Canada, et sénateur en 1867. Il fut président du Sénat pendant trois jours en 1872 et du 16 février au 19 avril en 1880. Il était conservateur en politique.

13° Le ministre *methodiste* canadien-français Narcisse Cyr, surnommé le *Suisse* Cyr. Il a fondé et rédigé le *Semteur Canadien*, le premier journal protestant français qui ait été publié en Amérique. Ce journal était publié à Montréal et destiné à la *conversion* des Canadiens-français au protestantisme. Cette conversion de ses compatriotes a d'ailleurs été le but constant des travaux du Suisse Cyr. Heureusement qu'il n'a pas réussi dans cette œuvre néfaste de perversion. Le père Chiniquy, avant son apostasie, a vigoureusement combattu les *suisses methodistes*. ALBY.

## DEVOTION A LA SAINTE VIERGE

**Nouveau mois de Marie.**—Extrait des œuvres de Mgr de la Bouillerie par un de ses disciples l'abbé E. B. 1 vol. in-32... \$0.33 cts.

**Toutes les principales Vertus chrétiennes.**— Mois de Marie des vertus. 1 vol. in-32... \$0.30 cts.

**Mois de Marie de l'âme religieuse** ou simples élévations sur les litanies de la Très Sainte Vierge pour tous les jours du mois de Mai par l'abbé F. Demore. 1 vol. in-18... \$0.33 cts.

**Mois de Marie**, par Mgr L. A. A. Pavy 1 vol. in-32... \$0 15 cts.

**Mois de Marie.**—Élévation, sur les mystères de la Très Sainte Vierge Marie-Immaculée considérée dans ses rapports avec le Sacré-Cœur de Jésus, suivies d'exemples par M. l'abbé Maraudat 1 vol. in-18 \$0 33 cts.

**Mois de Marie Immaculée**, de St François de Sales ou méditations pour le mois de Mai et les fêtes de la Sainte Vierge par le R. P. Huguet 1 vol. in-18... \$0.38 cts.

**Le mois de Marie avec Marie**, par Ch. Barthélémy 1 vol. in-18... \$0.25 cts.

**L'auréole de la Mère de Dieu**, ou ses privilèges et ses vertus médités. Nouveau

mois de Marie avec offices et prières, par M. l'abbé F. Lausac, 1 vol. in-32... 25 cts

**Lourdes depuis 1858 jusqu'aujourd'hui.**—Récit médité pouvant servir pour le Mois de Marie, par le P. A. J. Cus S. J. 1 vol. in-32... 10 cts

**Mois de Marie**, ou méditation, pratiques pour chaque jour du mois de Mai, par l'abbé Berhoux. in-18... 35 cts

**Mois de Marie d'après le Bienheureux P. de Montfort** avec deux traités d'histoire pour chaque jour, par l'abbé A. Baraud. 1 vol. in-32... 38 cts

**Les gloires de Notre-Dame du Perpétuel Secours** avec méditations et prières pour la sainte Messe et la sainte Communion. Ouvrage formant un Manuel complet de Dévotion pour le Mois de Marie, par le P. H. Saintrain C. S. S. R. 1 vol. in-32... 30 cts

**Les fleurs de la Vierge.**—Mois de Marie de l'enfance et de la jeunesse avec une histoire pour chaque jour, par le R. P. Fontenoau. 1 vol. in-18... 38 cts

**Mois de Marie des âmes pieuses**, par un prêtre du diocèse de Boley. Nouvelle édition contenant des exemples nouveaux pour chaque jour du mois de mai, par le R. P. Huguet, Mariate. 1 vol. in-32... 20 cts

**Le culte de la Très-Sainte Vierge**, par Mgr L. A. A. Pavy. 1 vol. in-32.... 15 cts

**La dévotion à la Ste. Vierge**, d'après St-Alphonse de Liguori et Bossuet. Considérations sous forme de mois de Marie avec prières tirées de Saint Alphonse par le traducteur des œuvres du Veu. Barnelli 1 vol. in-12..... \$0.38 cts.

**La sainte mère de Dieu**, ses grandeurs, ses vertus, ses bienfaits, lectures, méditations et Listoires pour tous les jours du mois de Marie par l'abbé E. A. Gicly. 1 vol. in-12..... \$0.40 cts.

**Mois de Marie, vertus, titres, dévotions, prières**, suivi d'un choix de textes tirés des saints Pères et Docteurs pouvant servir de nouveaux sujets de méditations pour tous les jours du Mois de Mai, par le R. P. Al. Lefebvre S. J. 1 vol. in-12..... \$0.63 cts

**Mois de Marie, d'après les grands Prédicateurs contemporains**, suivi d'une série de textes de l'Écriture et des Pères sur chaque fête de la sainte Vierge pour servir de matière à des instructions, sermons et discours sur ces fêtes 1 vol. in-12..... \$0.75 cts

**Année miséricordieuse de Marie**, ou douze mois de Marie ou exemples par le R. P. Huguet S. M. 1 vol in-12.... \$0.63 cts.

**Les litanies de la Sainte Vierge**, ou Mois de Marie, par l'abbé Xavier. 1 vol. in-12..... 50 cts

**Mois de Marie doctrinal**. Tiré de l'Explication Théologique des Litanies de la Très Sainte Vierge, par M. J. B. Lagarde. 1 vol. in-18..... 33 cts

**Mois de Marie**, par M. l'abbé Constant d'Alhoules. 1 vol. in-12..... 63 cts.

**Nouveau Mois de Marie tout en histoires**. Recueil de faits et de récits contemporains et historiques, où la dévotion à la sainte Vierge est mise en pratique par des chrétiens dans toutes les positions de la vie, par M. Ed. Lalande. 1 vol. in-12..... 60 cts

**Les gloires de Marie**, par St Alphonse de Liguori.—Traduction nouvelle par le P. Eugène Pladys S. C. S. S. R. 2 vols in-12. \$1.50

**Le même ouvrage**, traduction du R. P. L. J. Desjardin C. S. S. R. 2 vols. in-12.. \$1.50

**Conférences originales**, courtes et pratiques pour le mois de Mai, par le R. P. Wenniger S. J.—Traduite par l'abbé P. Bélet, 2 vols in-12..... \$1.75

**Recueil de sermons**, pour chaque jour du mois de Marie, sur les prérogatives de la Très Sainte Vierge. 1 vol. in-8..... \$1.25

**Mois de Marie des Prédicateurs**, ou cours complet de sermons, conférences, instructions, pour tous les jours du mois de Marie, pour toutes les fêtes, et sur tous les sujets se rapportant à la Très Sainte Vierge par M. l'abbé C. Martin. 2 vol. in-8..... \$3.00

**La femme à l'école de Marie**, dans toutes les conditions. Complément du quart d'heure pour Marie, par M. l'abbé Larfeuille 1 vol. in-12..... \$0.75 cts

**Le pied de la Croix**, ou les douleurs de Marie, par le R. P. F. W. Faber 1 vol. in-12..... \$0.88 cts

**Marie, étoile de la mer**, ou conversations, pensées et sentiments de D Louis Marie de Concllies, ouvrage traduit et précédé d'une introduction par Mgr Guamo 1 vol. in-18..... \$0.25 cts.

**L'intérieur de Marie**, modèle de la vie intérieure, par le Père J. N. Grou S. J. 1 vol. in-18..... \$0.35 cts.

**Marie offerte à la jeunesse** dans les principales circonstances de sa vie—Mois de Marie de la jeune chrétienne, par M. l'abbé Dumax. 1 vol. in-12..... 25 cts

**Le salut assuré par la dévotion à Marie**, ou Devotions Mariae nunquam peribit. Témoignages et exemples, 1 vol. in-12.. 40 cts

**La jeune fille à l'école de Marie**. Complément du quart d'heure pour Marie par M. l'abbé Larfeuille, 1 vol. in-12..... 75 cts

**La dévotion à Marie, en exemples**, ou excellence des prières et des pratiques en l'honneur de la Très-Sainte Vierge démontrée par un grand nombre d'exemples, de traits et de miracles authentiques.—Ouvrage utile aux catéchistes, aux prédicateurs et aux directeurs des congrégations de la Sainte Vierge par le R. P. Huguet, Mariste, 2 vols in-12..... \$1.60

**Mois de Marie**.—Contemplations sur trente mystères de la vie de la Très Sainte Vierge par le R. P. Al. Lefebvre S. J. 1 vol. in-12..... 63 cts

**Fleurs mystiques** ou les Litanies de la Sainte Vierge expliquées et commentées par M. l'abbé Thiebaud 2 vols in-12..... \$1.00

**De la vie d'union avec Marie**, mère de Dieu, par le P. S. M. Giraud M. S. 1 vol. in-12..... 50 cts

**La Vierge Marie**, son culte, la dévotion envers elle, par l'abbé J. Berthier M. S. 1 vol. in-12..... \$0.15 cts.

**Traité de la vraie dévotion à la Ste Vierge**, par le bienheureux Louis Marie Grignon de Montfort brochure in-18 \$0.15 cts.

**Le secret de Marie dévoilé à l'âme pieuse**, par le bienheureux L. M. Grignon par le bienheureux L. M. Grignon de Montfort, brochure in-18..... \$0.10 cts.

**Le culte de la B. Vierge Marie Mère de Dieu**, nouvelles conférences prêchées à Paris, à Lyon, en Belgique, etc. depuis le décret dogmatique de l'Immaculée Conception par M. l'abbé Combalot 2 vols. in-12..... \$1.25

**La vie de la Bienheureuse Vierge et Mère de Dieu Marie**, par J. B. Girscher traduite de l'Allemand par J. J. Mysseu 1 vol. in-8..... \$0.63 cts.

**La Sainte Vierge dans l'ancien testament**. Lectures pieuses pour le mois de Marie, par Mgr de Ségur 1 vol in-18. 25 cts

**La Sainte Vierge dans le nouveau testament**. Lectures pieuses pour le mois de Marie par Mgr de Ségur 1 vol. in-18. 25 cts

**L'amour de la Sainte Vierge**, par Mgr. de Ségur brochure in-18..... \$0.05 cts.

**Vie divine de la Très Sainte Vierge Marie**, ou abrégé de la Cité mystique d'après Marie de Jésus d'Agréda, par P. Bonaventuro Amedeo, de Cap. ro, M. O., traduito et augmentée d'une notice par l'abbé Joseph Antoine Boullau 1 vol. in-12 rel. \$0.75

**Aux enfants chrétiens**. Mois de Marie, par Mgr de Ségur 1 vol. in-18 ..... 20 cts

**Manuel complet de dévotion à Ste Anne**, par le Père Saintrain (rédeemptoriste), 1 vol. in-32..... 25 cts

**Manuel des serviteurs de Ste Anne**, par M. l'abbé G. de Bessonies 1 vol. in-18. 40 cts

**Petit mois de Marie**. Pensées pieuses pour le mois de Mai, par l'auteur des Paillettes d'or. 61<sup>e</sup> édition in-32 ch. 5 cts. la doz. \$0.40 lo cont..... \$3.00

**Nouveau mois de Marie**, ou le Mois de Mai consacré à la gloire de la Mère de Dieu par un prêtre du diocèse de Belley. Nouvelle édition revue et augmentée de réflexions pieuses par Mgr de Langalerie 1 vol. in-32..... \$0.25 cts.

**Couronne de Mai**, ou mois de Marie des paroisses par l'auteur de l'Eucharistie méditée. 1 vol. in-18..... \$0.40 cts

**Marie Immaculée, Mère de Dieu**, par le R. P. H. Kimaue, P. P. ouvrage honoré de 15 approbations 1 beau vol. in-18 avec encadrements..... \$1.00

**Le quart d'heure pour Marie**, ou mois de Marie des paroisses. Considérations pour tous les jours du mois, sur les trois histoires pour chaque jour par M. l'abbé Larfeuille 14<sup>e</sup> édition revue, corrigée et augmentée ornée d'une gravure sur acier 1 vol. in-18. 03 cts. *Le même*, 1 vol. in-12. 75 cts.

**La jeune fille à l'école de Marie**, complément du quart d'heure pour Marie par M. l'abbé Larfeuille 1 vol. in-12..... \$0.75 cts.

**Nouveau mois de Marie de Notre Dame de Lourdes**. Récents épisodes avec une prière spéciale après chaque lecture par Henri Lassorre. Ouvrage contenant la Lettre d'approbation adressée à l'auteur par son Evêque, Sa Grandeur Mgr Dabot, évêque de Périgueux et de Sarbat, 20<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-12..... 50 cts

**Les litanies de la Très Sainte-Vierge**. Explications exemples, traits, notices relatifs au culte de la Ste-Vierge. Ouvrage utile au clergé et aux pieux fidèles par M. l'abbé N. J. Cornet, 1 vol. in-12..... 63 cts

**Mois de Marie d'après les grands prédicateurs contemporains**, suivi d'une série de textes de l'Ecriture et des Pères sur chaque Fête de la Ste-Vierge pour servir de matière à des instructions, sermons, et discours sur ces fêtes, 1 vol. in-12..... 75 cts

**Le mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes**. 32 Instructions sur la vie, les vertus et les enseignements de Marie suivies de traits historiques, par Mgr Ricard prélat de sa Sainte G, 1 vol. in-12..... 63 cts

## L'APOSTOLAT DE LA PRESSE

PAR LE P. H. FAYOLLAT, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition, 1 vol. in-12. 268 pages..... 25 cts

### APPROBATIONS

#### ÉVÊCHÉ D'ANNECY

Il n'est peut-être pas de sujet qui ait été traité plus souvent, et avec plus de talent et de vigueur, que le devoir pour les Catholiques dignes de ce nom et qui veulent sauver leur âme, de combattre la mauvaise Presse et d'encourager la bonne. Les Souverains Pontifes, les Evêques, les moralistes, les auteurs de livres de spiritualité, n'ont pas cessé depuis longtemps, mais tout spécialement depuis une quarantaine d'années, de montrer, de prouver aux hommes de bonne volonté la nécessité absolue où ils se trouvent de s'éclairer sur ces graves matières et de passer enfin de la spéculation à la prière.

“ En venir à l'exécution ”, c'est le but que donne à son travail, l'*Apostolat de la Presse*, le R. P. Fayollat, de la Compagnie de Jésus. Il rappelle une maxime de notre saint François de Sales, que Pie IX a donné comme Patron à toutes les OEuvres de Presse : “ Une once de pratique vaut vieux que cent livres de théorie. ”

Tout ce qui a été dit sur le devoir strict de repousser, de détruire les mauvais livres, de répandre toutes les bonnes publications, est



reproduit dans cet opuscule avec un grand bonheur dans le choix des citations, dans l'enchaînement des preuves : cette lecture est pleine d'intérêt. Les Appendices placés à la fin du volume sont un commencement de cette mise en œuvre, de cette pratique à laquelle l'auteur nous convie au nom du salut des âmes et de la gloire de Dieu.

Nous disions récemment aux membres de notre Clergé que l'Imprimé, sous toutes ses formes, est l'arme que nous devons tous, Prêtres et Fidèles, manier contre les adversaires de notre sainte Foi ; que, pour faire lire de bonnes publications, il faut aller jusqu'à s'imposer de vrais et sérieux sacrifices : nous bénissons Dieu de ce qu'il nous est donné de rencontrer dans le livre du R. P. Fayollat, un si puissant auxiliaire, et nous considérons comme un devoir de notre charge épiscopale de le signaler à nos diocésains, de les engager à se le procurer, à le répandre, à s'inspirer de son esprit, à en venir enfin, sous un si bon guide, à la pratique d'un devoir essentiel et d'où dépend le salut de leur âme et de l'âme de tous ceux qui leur sont chers

Annecy, le 18 septembre 1892. † Louis, évêque d'Annecy.

Mon Révérend Père, Nevers, le 9 octobre 1892.

Dès la première annonce de votre livre *l'Apostolat de la Presse*, j'en avais demandé un exemplaire au libraire de Lyon.

Vous avez bien voulu me l'envoyer vous-même : je suis on ne peut plus touché, et je vous remercie de ce gracieux hommage.

Je me suis empressé de lire ces pages où respirent une sainte énergie et un zèle tout apostolique, et je ne saurais trop vous féliciter et vous remercier pour ma part, d'avoir mis en si vive lumière l'importance, la nécessité et les moyens d'action de cet apostolat de la presse.

Je souhaite vivement que votre livre ait beaucoup de lecteurs et je me propose de travailler de tout mon pouvoir à sa diffusion dans mon diocèse : car j'estime qu'il peut produire beaucoup de bien.

Nombre de personnes, même chrétiennes, ne se rendent pas assez compte des ravages que fait la mauvaise presse dans nos villes et nos campagnes, et du devoir qui s'impose dès lors à tous les honnêtes gens, de payer de leur personne et de leur bourse pour répandre la bonne presse et lutter ainsi contre ce torrent dévastateur.

Puisse votre chaleureux appel retentir profondément dans les consciences, et puissions-nous voir bientôt s'organiser partout cette sainte croisade dont vous êtes l'apôtre si convaincu et si éloquent.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

† ETIENNE, évêque de Nevers.

Mon cher Père, Marseille, le 8 septembre 1892.

Je vous remercie de votre gracieux envoi de *l'Apostolat de la Presse*.

Vous démontrez solidement la nécessité de s'opposer aux ravages de la mauvaise presse, et en même temps de répandre la bonne.

Vous n'avez pas voulu vous borner à exposer la théorie, mais avec votre expérience des hommes et des choses, vous indiquez les moyens les plus officieux pour arriver au but. C'est complet.

Je recommanderai votre excellent livre à nos prêtres qui conservent un si bon souvenir de votre retraite ecclésiastique. Ils seront heureux en vous lisant, d'entendre de nouveau vos enseignements si solides et d'un usage si pratique.

Veillez agréer, bien cher Père, la nouvelle assurance de mes sentiments les plus dévoués en Notre Seigneur.

† Louis, évêque de Marseille.

ÉVÊCHÉ DE GRENOBLE

Evin Malmaison (Pas de-Calais).

22 septembre 1892.

—  
Cher Père FAYOLLAT,

Votre ouvrage, *l'Apostolat de la Presse* a toutes les qualités désirables pour un travail de ce genre. C'est le fruit d'une longue étude mûrie par l'expérience. Vous connaissez votre monde et votre époque ; vous êtes maître de votre sujet et vous le développez admirablement : théorie et pratique. On aime à vous entendre, cher Père, en vous lisant, on croit vous entendre encore.

Quand donc comprendra-t-on que la parole écrite ou parlée n'est autre que l'âme elle-même ? Si elle a Dieu en elle, elle vous le donne et vous le fait aimer. Si elle est, au contraire, esclave de Satan et hantée par lui, elle vous le communique. Malheur à ceux qui l'écoutent ! L'écouter, c'est déjà être à moitié vaincu.

Votre ouvrage devrait être répandu partout. C'est le meilleur conseiller que je connaisse pour ceux qui lisent.

Vous ne craignez pas de flageller de votre parole les écrivains et les journaux qui font en même temps le charme et la honte de notre société. Vous honorez les vaillants qui arborent le Christ mourant pour le salut du monde. Voilà un apostolat, tel que vous le conseillez aux autres. Si chacun vous imitait, le vice plus flétri se cacherait, et la vérité plus encouragée se montrerait au grand jour sans crainte. La conscience chrétienne triompherait, tandis que parmi nous le vieux paganisme semble vouloir renaître.

Les Assomptionnistes, comme vous le dites, ont eu raison de lui montrer le Christ qui l'a vaincu pour jamais. Ce vieux Dagon en mourra sûrement avec ses adeptes, si vos conseils si sages et si pratiques sont écoutés par les catholiques agissants, surtout par ceux qui composent : *La Confrérie des Bras-Croisés*.

Tout vôtre, cher Père, en Notre-Seigneur.

† AMAND-JOSEPH, évêque de Grenoble.

Ce livre, à la fois théorique et pratique, est un manuel complet de *l'Apostolat de la Presse* ; après l'avoir lu, beaucoup de catholiques mondains, lecteurs de Zola ou de *Figaro*, sauront ce qu'ils doivent faire, s'ils veulent servir leur âme, leur famille et leur pays. (*Études Religieuses*) Et. CORNUT, S. J.

S'il est encore des catholiques d'un optimisme assez candide pour s'endormir sur les dangers que la mauvaise presse fait courir à la foi et aux mœurs, on pourra hésiter sur le parti à prendre en face de la lutte acharnée du mal contre le bien, ils n'ont qu'à lire l'ouvrage du R. P. Fayollat; il nous semble impossible qu'un lecteur de bonne foi, fut-il par tempérament ou par scepticisme pratique, partisan endurci du laisser faire, résiste à l'éloquence de la démonstration et à l'évidence des conclusions...

...Aussi, nous faisons-nous un devoir de recommander vivement à la lecture d'un livre si opportun et si utile à tous, journalistes ou abonnés, propagandistes ou simples lecteurs; il dirigera les uns, éclairera les autres, fera incontestablement du bien à tous.

A. DEVAUX.

(*Moniteur bibliographique, Lyon.*)

*L'Apostolat de la Presse*: Tel est le titre d'un excellent livre qui vient de paraître et dont nous voudrions recommander la lecture à tous ceux qui ont le sens de ces deux mots: *L'Apostolat, la Presse*.

...Dieu nous a commis le soin de nos frères: "Aimez-vous les uns les autres". Comment les aimerez-vous? Il nous dit encore: "Vous aimerez votre prochain comme vous-même."

Le précepte est clair, il est catégorique; il en résulte un devoir sérieux qui s'impose strictement. Et si, au temps présent, la lecture produit le bien et le mal, nous devons, rigoureusement, dans la mesure de nos moyens et de notre activité, nous opposer à l'envahissement de la lecture qui tue, en propageant, en secondant, en facilitant la lecture qui relève et qui sauve.

Que faut-il donc faire pour atteindre ce but? Par quel procédé réaliserons-nous ce miracle de résurrection dans l'ordre moral? C'est justement ce que le R. P. H. Fayollat nous dit dans son livre, dont la division méthodique, le style précis et limpide, l'accent sympathique, répondant à toutes les faces de cette vaste question, portent la conviction dans l'esprit et enflamment le cœur d'une ardente émulation...

...C'est donc se faire un grand bien à soi-même, d'en lire les pages; c'est faire un acte d'apostolat et des meilleurs, d'en faire connaître, d'en conseiller et d'en propager la lecture.

(*Revue des Sciences ecclésiastiques.*)

Ce livre, écrit sous l'inspiration d'une foi vive et d'un ardent amour pour les âmes, est le fruit de cette conviction profonde, que la presse a aujourd'hui une puissance immense pour le bien comme pour le mal, et que c'est un devoir impérieux pour les catholiques d'en faire un instrument d'apostolat pour répandre la lumière de la vérité, faire germer des vertus et verser des consolations dans les âmes.

Achetons, propageons *L'Apostolat de la Presse*; le prix en est modique, l'édition soignée; les fruits, nous l'espérons, seront nombreux pour le bien de l'Église et le salut de la France.

(*Echo de Fourvière.*)

Lisez ce petit livre, faites-le lire à nos catholiques mondains qui croient faire un acte de vertu en lisant le *Figaro* ou le *Petit Journal*. Faites-le lire à ceux qui ne font rien de tout et qui excusent leur inaction en disant qu'on ne peut pas lutter. Si chaque catholique remplissait son devoir, la mauvaise presse mourrait de faim en quelques jours et la société serait sauvée. A. DESPLAGUES.

(*Revue des Institutions et du Droit*)

En lisant ces pages, où règne une émotion contenue et communicatrice, beaucoup se frapperont la poitrine; bien des parents verront avec effroi qu'ils ont mal protégé l'âme de leurs enfants; tous se demanderont s'il n'y a pas quelque remède à opposer à ce mal si dangereux et si répandu?...

...En terminant, nous conseillons aux lecteurs de ce livre de s'en faire les zélés propagateurs, ils travailleront aussi à la grande œuvre de l'*Apostolat de la Presse*. (Le Monde.)

Il faut donc que la presse soit un apostolat! Mais comment le sera-t-elle?—C'est ce que ce petit livre explique fort bien, joignant toujours à la doctrine la plus incontestable, les conseils les plus pratiques. (*La Croix de Lyon*.)

Nous avons eu à entretenir nos lecteurs d'un livre excellent du R. P. H. Fayollat, paru sous ce titre. C'est un des livres les plus complets sur cette importante question, qui n'avait jamais été traitée à fond.

Nous en ignorons le prix, mais quel qu'il soit, il vaut bien davantage. (*La Croix de Paris*.)

Ce petit volume très utile, très bien fait, rempli de sages conseils et de précieuses indications, est dédié par l'auteur à saint François de Sales, docteur de l'Église et patron de la presse catholique. Il serait à souhaiter que tout catholique eut ce livre entre les mains. Il y verrait groupés et développés, d'abord les motifs si pressants qui rendent indispensable de faire aux ennemis de notre foi une guerre sans trêve, ensuite les meilleurs moyens à prendre, pour que cette guerre, devenu le grand devoir d'aujourd'hui, soit efficace. Jamais on n'a mieux montré que le R. P. Fayollat, la profondeur de l'influence, bonne ou mauvaise, que peut exercer par son action quotidienne, pour ainsi dire incessante, le journal ce "canon de la pensée", selon le mot d'Abd-el-Kader, cette "arme de précision", comme l'écrivait Louis Veuillot.

D'intéressants appendices terminent le volume.

Ils contiennent un extrait du catalogue de l'Index, un tableau des œuvres relatives à la presse, une liste des ouvrages qui ont le droit de figurer dans la bibliothèque d'un catholique.

Cette liste est fort bien faite. Cependant nous conseillerons à ceux de nos lecteurs qui voudraient s'y conformer, d'y ajouter un livre: l'*Apostolat de la Presse*, par le R. P. Fayollat.

(*Univers*, 10 décembre 1892.)

P. VEUILLOT.

UNE ANNÉE DE PRÉDICATION  
CINQUANTE-DEUX PRONES SUR  
**LES SACREMENTS**

PAR M. L'ABBÉ PLAT CURÉ DOYEN, CHANOINE HONORAIRE DE BLOIS

*Avec Approbation et Imprimatur.*

1 vol. in-8..... Prix : \$1.00

DIXIÈME PRONE.—**La Communion Fréquente**

*Sex diebus colligite.* (Exod. c. 16, v. 26).

Qu'est-ce à dire : Recueillez-en chaque jour pendant six jours, *sex diebus colligite* ?

Dès notre première Instruction sur le très Saint-Sacrement, d'accord avec toute la tradition et l'incomparable auteur de *Lauda Sion*, nous avons donné place à la manne parmi les figures eucharistiques, *in figuris præsignatur... datur manna patribus.*

En effet, entre cette nourriture merveilleuse façonnée par les anges dans les régions supérieures de l'air, et la nourriture eucharistique plus merveilleuse encore, apprêtée par Dieu lui-même et vraiment venue du ciel, il y a des rapprochements multiples. Voici celui qui va donner entrée au sujet que je me propose de traiter aujourd'hui : la manne devait être recueillie tous les jours de la semaine, un seul excepté, *sex diebus colligite...* de même, à défaut d'un commandement qui en fasse un devoir, il est particulièrement recommandé et souverainement recommandable de participer souvent au très Saint-Sacrement de l'Eucharistie, dont la manne n'était que l'imparfaite image.

Vous aviez entrevu ma pensée dès le début, vous la voyez maintenant dans tout son jour : c'est de la communion fréquente que nous allons nous entretenir.

Quelles fidèles, à l'origine de l'Eglise, et dès le lendemain de la première Pentecôte chrétienne, communiassent souvent, peut-être tous les jours, nous avons pour le croire ce texte des Actes : Ils étaient persévérants, dans la fraction du pain, et plus littéralement : dans la participation commune au même pain rompu, *erant perseverantes in communicatione fractionis panis.* Sainte ment avides de cette nourriture céleste, ils se pressaient en foule autour de la Table eucharistique. Heureux temps ! ce fut l'âge d'or de l'Eglise.

Que plus tard, la primitive ferveur se ralentissant par degrés, les grands Docteurs aient supplié les fidèles de ne pas quitter, comme ils étaient portés à le faire, le divin banquet ; c'est une vérité acquise, nous avons leurs paroles engageantes, leurs exhortations pressantes : Vivez de telle sorte, leur disait saint Augustin, que vous puissiez communier tous les jours *sic vivis, ut quotidie possis sumere.* — Puisque c'est le pain quotidien, leur disait saint Ambroise avec non moins d'autorité, pourquoi laissez-vous passer une année entière sans le prendre, *si quotidianus est panis, cur post annum illum sumis ?* — Aussi pressant et plus pathétique encore

est saint Jean Chrysostôme : Considérez avec quelle ardeur, dit cette Bouche d'or de l'Eglise grecque, les petits enfants se jettent sur le sein de leur mère : avec quelle avidité ils boivent le lait mettrons-nous moins d'empressement joyeux à nous rendre à la Table du Seigneur ? Boirons nous à moins longs traits le breuvage spirituel ? Savourons donc avec délices cette nourriture céleste, et n'éprouvons qu'une seule douleur, qu'un unique regret, la douleur et le regret d'en être privé, *et unus sit nobis dolor hac esca privari.*

Que des Docteurs plus modernes, comme saint François de Sales et saint Alphonse de Liguori ; que des écrivains de marque, comme Fénelon, aient traité magistralement cette matière, et établi des règles de conduite d'une exactitude doctrinale parfaite, leurs beaux écrits en témoignent, et c'est plaisir non moins que profit de les lire.

Quiconque, dit le premier, saint François de Sales l'use souvent et avec dévotion de ce très auguste Sacrement de l'Eucharistie, en reçoit tant de force et de vigueur, qu'il est presque impossible que le poison mortel des mauvaises affections fasse aucune impression sur son âme. Non, l'on ne peut vivre de cette chair de vie, et mourir de la mort du péché.

Ils se trompent, dit le second, saint Alphonse de Liguori, et ils s'éloignent de l'esprit de l'Eglise, les directeurs d'âmes, qui sans égard aux besoins et au progrès dans la vertu des personnes qu'ils conduisent, leur refusent la communion fréquente, sans autre raison de leur refus que cette fréquence elle-même.

Et le troisième : Communiez, dit Fénelon, comme les Apôtres ont fait communier les premiers fidèles, et comme les Pères ont fait communier les chrétiens des siècles suivants. Laissez raisonner ceux qui veulent tout réformer ; et mangez le pain quotidien, afin que vivant de Jésus-Christ, vous viviez pour lui.

Quel admirable enseignement, soit ancien, soit moderne et comme il est concordant !

Mais si admirable qu'il soit, il a encore été surpassé et il devait l'être. Personne ne pouvait parler, et en fait personne n'a parlé sur ce sujet, avec autant d'autorité et de compétence que l'incomparable saint Concile de Trente. Quoique longs, citons ces beaux textes et instruisons-nous

Au chapitre deuxième de sa mémorable treizième session : Jésus Christ, dit-il, a voulu que ce Sacrement fût reçu comme la nourriture spirituelle de nos âmes, nourriture qui les sustentât, qui les fortifiât, et les fit vivre de sa vie propre, et comme un antidote par la vertu duquel nous fussions délivrés de nos fautes journalières et préservés de celles qui sont mortelles.

Pour qui veut réfléchir, n'est-il pas évident que la communion fréquente sort de ces paroles, comme la conséquence de son principe, comme le fruit de la tige ? Quoi donc ! une nourriture, vraie nourriture des âmes, *spiritualis animarum cibus*, douée de toutes les propriétés nutritives d'alimenter, de fortifier, de faire vivre les âmes de leur vie propre qui est Jésus-Christ lui-même *quo alantur, et confortentur, viventes vita illius...* et malgré tant et de si admira-

bles effets, qu'elle est destinée à produire, on ne la prendrait qu'à de très rares intervalles ! ce serait là l'intention restreinte de Jésus-Christ, et de l'Eglise, interprète de ses pensées ! est-ce possible ?... Cet antidote ordonné à cette fin, de nous préserver des fautes graves vers lesquelles notre nature incline trop facilement, et de nous guérir des fautes légères, mais journalières qui, si elles ne tuent pas l'âme, l'affaiblissent par degrés, nous n'en userions que rarement, lorsque le mal est invétéré au point de n'être plus que difficilement guérissable ! qui le croira jamais ?...

Toutefois nous ne sommes arrivés à cette conclusion que *per discursum*, par voie de raisonnement ; voici qui est plus direct.

Au chapitre huitième de la même session, le saint Concile — je cite textuellement — avertit avec une paternelle affection, exhorte, prie et conjure par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, tous ceux en général et en particulier, qui portent le nom de chrétiens, que, se souvenant d'une si grande majesté et de l'amour excessif de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a livré son âme bien-aimée comme rançon de notre salut, et nous a donné sa chair à manger, ils croient les mystères sacrés de son corps et de son sang avec une telle constance et fermeté de foi, et les révèrent avec une telle piété et un tel respect, qu'ils soient en état de recevoir souvent ce pain qui est au-dessus de toute substance, *ut panem illum supersubstantialem frequenter suscipere possint*, et qu'il soit véritablement la vie de leur âme et la santé perpétuelle de leur esprit, afin qu'étant fortifiés par cette divine nourriture, ils passent du pèlerinage de cette vie pleine de misères, à la patrie céleste, pour y manger sans aucun voile le même pain des Anges, qu'ils mangent maintenant sous les voiles sacrés.

Et au chapitre sixième de la non moins mémorable vingt-deuxième session : *optaret sacrosanta Synodus*, le très saint Concile souhaiterait, quoi donc ?... qu'à chaque messe, les fidèles qui y assistent, communiquassent non seulement spirituellement et par des sentiments intérieurs de dévotion, mais aussi par la réception sacramentelle de l'Eucharistie, *sacramentali etiam Eucharistiæ perceptione*.

Ainsi s'exprime une des plus illustres assemblées, et la plus magistrale qui fut jamais en ces matières, ayant été particulièrement convoquée pour en traiter.

Et si maintenant nous lui demandions la raison dernière de ses désirs relatifs à la communion fréquente, de ses exhortations si pressantes, de ses supplications si instantes, et exprimées avec une richesse de langage sans égale :

Elle répondrait, que ce que l'Eglise enseigne en général sur l'aptitude de l'Eucharistie à conférer la grâce, s'applique en particulier à la fréquente communion ; que les effets certains et nombreux produits par l'une, sont produits plus sûrement et plus abondamment par l'autre :

Elle répondrait, que c'est la fréquente communion surtout, qui nous unit, nous incorpore à Jésus-Christ, nous fait vivre de sa vie et de son esprit, dans une mesure que n'atteignent point, ni ne peuvent atteindre des communions faites à de longs intervalles :

Elle répondrait, que c'est la fréquente communion surtout, qui tempère les ardeurs malades de l'âme, qui émousse et à la longue amortit l'aiguillon de la chair, qui éteint les feux de la convoitise; vivifie tout notre être spirituel, par des accroissements successifs de grâce sanctifiante, et un don plus large de grâce sacramentelle :

Elle répondrait, que c'est principalement par le fréquent et bon usage de la communion, que s'accomplit et se réalise cette parole de saint Paul : Je vis, non, ce n'est plus moi, c'est Jésus-Christ qui vit en moi... et cette autre parole non moins admirable de saint Augustin : Ce n'est pas vous qui changez Jésus-Christ en vous, c'est Jésus-Christ qui vous change et vous transsubstantie en lui... parce qu'en effet, venant souvent dans notre âme, il finit par l'occuper, et, si j'osais le dire, par l'envahir tout entière, elle, et toutes ses puissances :

Elle répondrait enfin, que tous les actes de courage surhumain, d'héroïsme incomparable, que nous admirons dans ces innombrables martyrs des premiers siècles, hommes, femmes, enfants même; que tous les prodiges d'abnégation, de renoncement, de sainteté achevée, de charité inépuisable, de dévouement modeste et souvent incompris, dont l'histoire de l'Eglise est pleine, sont les fruits naturels de la communion fréquente, et que si, par impossible, elle venait à disparaître, la cause cessant, l'effet cesserait du même coup. Il ne serait pas impossible qu'il y eût encore une certaine humanité, je ne sais quelle philanthropie, de la bienfaisance telle quelle; mais de la charité chrétienne, du dévouement vrai, de l'abnégation réelle allant jusqu'au don de soi-même, il n'y en aurait plus, la source serait tarie.

Qu'ils sont donc admirables les effets de la communion fréquente ! Combien divinement inspirée l'Eglise, qui par ses Docteurs, soit anciens, soit modernes, surtout par son organe le plus autorisé, le saint Concile de Trente, la recommande si chaleureusement !

Communiez donc, chrétiens, le plus souvent que vous pourrez. Si vous me dites que vous retombez toujours et que vous avez à gémir sur une foule d'imperfections, incompatibles, pensez-vous, avec l'usage fréquent de l'Eucharistie; pourvu que vous ayez un sincère désir de vous corriger, et que vous y travailliez en effet, il n'importe, communiez. C'est parce que vous péchez continuellement, dit saint Ambroise, qu'il faut continuellement recourir au remède. Saint Augustin parle comme son maître, saint Ambroise : Vous péchez tous les jours, communiez tous les jours, *quotidie peccas, quotidie sume* Les Sacrements ne donnant pas l'impeccabilité du premier coup, pas plus que les premières doses de préparation pharmaceutique n'opèrent un changement instantané. Toute guérison spirituelle parfaite, comme toute guérison corporelle achevée, est l'affaire du temps, non moins que des remèdes. Il en est de la communion, cette puissante médication de l'âme, ce qui en est des remèdes du corps, lesquels appliqués une première fois soulagent, mais ne guérissent tout à fait qu'à la condition de continuer, à s'en servir, *applicata juvant, continuata sanant*.



Si le monde vous demande pourquoi vous communiez si souvent : surtout s'il trouve à y redire, voici la réponse que saint François de Sales vous met à la bouche :

Dites au monde, que c'est pour apprendre à aimer Dieu, pour vous purifier de vos imperfections, pour vous délivrer de vos misères, pour chercher de la consolation à vos peines et vous soutenir dans vos faiblesses.

Dites au monde, que deux sortes de gens doivent communier souvent, les parfaits, parce qu'étant bien disposés ils auraient grand tort de ne pas s'approcher de la source de la perfection, et les imparfaits afin d'aspirer à la perfection ; les forts, de peur de s'affaiblir, et les faibles afin de se fortifier ; les bien portants, pour se préserver de toutes sortes de maladies ; et les malades pour chercher leur guérison ; que pour vous, étant du nombre des imparfaits, faibles et malades, vous avez besoin de recevoir souvent l'auteur de la perfection, le Dieu de la force, le médecin de votre âme.

Dites au monde que ceux qui ne sont pas bien occupés de ses affaires doivent communier souvent, parce qu'ils en ont le temps, et ceux qui en sont fort occupés, parce qu'étant chargés de beaucoup de travail, ils ont plus grand besoin d'une nourriture solide.

Dites au monde que vous communiez fréquemment, parce que l'on ne fait guère bien une chose à laquelle on ne s'exerce que rarement.

Ainsi s'exprime saint François de Sales ; en cette matière, où trouver un meilleur maître ?

Cependant je dois le dire en terminant : la communion fréquente demande de notre part des dispositions particulièrement bonne : une foi très vive, un ardent amour de Dieu, une sainte avidité de ses dons. Ce sont les âmes avides et les cœurs affamés que Dieu remplit de son abondance, *esurientes implevit bonis*.

Elle demande de nous des habitudes chrétiennes, une vie exempte de péchés graves, s'il se peut même de fautes légères, un cœur pur surtout. Il est dit au saint Cantique : Le bien-aimé est descendu en son jardin, à l'endroit où l'on cultive les plantes odoriférantes, pour y cueillir des lys, *Dilectus meus descendit in hortum suum, ad arcolum aromatum, ut lilia colligat*. Vous avez compris : Ce bien-aimé de l'âme, c'est le Seigneur Jésus ; ce jardin où il descend chaque jour, c'est l'autel ; ces lys qu'il recherche et cueille de préférence, ce sont les cœurs purs.

Enfin nous devons nous efforcer de croître en vertu et en sainteté, dans la proportion même du nombre de nos communions. A moins qu'il ne soit atteint de phthisie, le corps qui prend habituellement une nourriture solide, en reçoit force et accroissement. La sainte Eucharistie est par excellence le pain nourrissant, *pauis pinguis* ; elle a toutes les propriétés d'un aliment substantiel ; si elle ne nous profite pas, nous ne devons nous en prendre qu'à nous.

Vous connaissez les effets du feu sur une matière inflammable, il la fait semblable à lui, toute de feu et de flamme. Or, notre Dieu est un feu consumant, *Deus noster ignisconsumens est*, et quand nous le recevons dans la communion, il reste que nous soyons cette matière inflammable, qui prend feu au contact divin.....

# PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

## PAYEMENT DE DETTES TESTAMENT — PRESCRIPTION

Mon cher confrère,

Veillez donc répondre à la question suivante dans le plus prochain numéro du PROPAGATEUR.

QUESTION.—Presque tous les testaments faits devant notaire contiennent un article dans lequel le testateur déclare “ *qu'il veut que ses dettes soient payées et que ses torts soient réparés.* ” Tous mes testaments contiennent cette disposition à laquelle les testateurs tiennent beaucoup et je suis persuadé que les vôtres la contiennent aussi. N'est-il pas ridicule d'insérer dans un testament une semblable disposition. Que le testateur le dise ou ne le dise pas, qu'il le veuille ou ne le veuille pas, son héritier sera *quand même* obligé de payer ses dettes en acceptant sa succession. Cette disposition est donc absolument inutile. Sinon en quoi peut consister son utilité ?

Notaire Public.

RÉPONSE.—Cette disposition n'est pas inutile comme vous vous l'imaginez, et elle n'est pas du tout ridicule. Elle est au contraire nécessaire dans bien des cas pour mettre ordre aux affaires de conscience du testateur. L'héritier qui accepte une succession est obligé, il est vrai, de payer les dettes qui grèvent cette succession, mais il n'est obligé de payer que les dettes dues *civilement*. La loi seule ne l'oblige pas de payer les dettes prescrites qui ne sont plus que des dettes de conscience. Il est à cet égard dans la même position queson auteur.

La position est bien différente si le débiteur a dit dans son testament qu'il *qu'il veut que ses dettes soient payées*. Dans ce cas sa volonté embrasse toutes ses dettes, les dettes prescrites comme les autres dettes, les dettes prescrites surtout, car la loi suffit seule pour les dettes non prescrites.

Peut-on raisonnablement conclure qu'un testateur qui déclare qu'il *veut que ses dettes soient payées* n'a pas entendu comprendre les dettes prescrites ? Les expressions qui suivent *et que mes torts soient réparés*, indiquent clairement qu'il s'agit d'une affaire de conscience et que le testateur ne veut pas que le bien d'autrui enrichisse ses héritiers. Il veut au contraire mourir en obéissant au commandement. “ Le bien d'autrui tu ne prendras ni *retiendras injustement.* ”

Ainsi la disposition que vous citez équivaut à un legs, et elle donne au créancier une action en justice pour le recouvrement de sa créance prescrite.

## BAIL

QUESTION.—Pendant les trois jours qui suivent l'expiration d'un bail, le locataire ne peut pas être expulsé. Ce privilège, qui résulte de l'article 1524 du code civil, prive-t-il le nouveau locataire du droit de venir occuper lui aussi les lieux loués ?

N. P.

RÉPONSE.—Non. Les deux locataires sont sur le même pied.

## FEMMES NOTAIRES

Les journaux publient la dépêche suivante venant des Etats-Unis :

## FEMMES NOTAIRES

Le gouverneur, M Werts, a donné sa sanction, en y apposant sa signature, à la loi votée récemment par la législature pour autoriser les femmes à remplir les fonctions de notaires publics dans cet Etat. Le gouverneur Werts a nommé en même temps miss Ida Phares, notaire dans les bureaux de l'adjutant-général. Miss Phares se trouve être ainsi la première femme notaire dans le New-Jersey.

NOTE DE LA RÉDACTION.—Dans la Province de Québec, pour pouvoir être admis à la pratique du notariat, il faut :

- 1° Etre sujet britannique et du sexe masculin (S. R. P. Q. Art. 3801.)
  - 2° Avoir fait un cours complet d'études classiques et scientifiques, avoir subi un examen satisfaisant sur les matières faisant l'objet de ce cours d'études et avoir été admis à l'étude de la profession (Id. Arts. 3802, 3805 et 3809.)
  - 3° Avoir fait une cléricature (1) de trois, quatre ou cinq ans (2) (Id. Arts. 3813 et 3814.)
  - 4° Avoir subi un examen satisfaisant devant la Chambre des Notaires. (Id. Arts. 3828 et 3829.)
- C'est la Chambre des Notaires et non le gouvernement qui délivre les commissions de notaires.

## JURISPRUDENCE

C. S. Québec

15 Mars 1894

PRÉSENT M. LE JUGE ANDREWS

LE MINISTRE DE LA JUSTICE

vs

JOSEPH DUSSEAU

DÉPÔT D'ÉLECTION

(Elections fédérales)

JUGÉ.—1° *Que le candidat à une élection pour la Chambre des Communes, qui a été mis en nomination, ne peut pas retirer son dépôt tant que l'élection n'est pas terminée.*

2° *Que le candidat qui, subséquemment à sa mise en nomination, renonce à la lutte électorale doit perdre son dépôt, lequel est confisqué au profit du gouvernement,*

NOTE.—Le dépôt des candidats pour les Communes est de \$200.00 Ce dépôt est confisqué si le candidat n'obtient pas un nombre de votes au moins égal à la moitié du nombre des votes donnés en faveur du candidat élu. (S. R. C. Chap. 8, Sec. 22.)

(1) Stage.

(2) 5 ans si l'aspirant n'a pas suivi de cours régulier de droit; 4 ans s'il a suivi pendant deux ans les cours de droit dans une université de la Province et 3 ans s'il a suivi les cours tout ce temps et s'il a obtenu un degré en droit.

C. S. Montréal

2 Janvier 1894

## PRÉSENT M. LE JUGE TELLIER

CARDINAL vs. LAHAIE

DIFFAMATION.—DOMMAGES.

JUGÉ :—*Que le simple fait de répéter des propos diffamatoires donne droit à la personne insultée de réclamer des dommages-intérêts de la personne qui a répété ces propos.*

NOTE.—Le demandeur réclamait des dommages du défendeur pour avoir dit qu'il avait mis le feu à sa maison après l'avoir fait assurer. Le défendeur répondit qu'il n'avait pas porté d'accusation contre le demandeur et qu'il avait simplement répété ce qu'il avait entendu dire. La cour mit ce plaidoyer de côté vu que la raison invoquée ne peut pas servir d'excuse, et que les propos répétés pouvaient avoir des conséquences fâcheuses. Elle a condamné le défendeur à payer la somme de cinquante piastres et les frais d'une action de cette classe.

## CHANOINE.

On lit dans l'*Univers* du 14 mars 1894 :

Un bref pontifical vient de sanctionner, *ad perpetuam rei memoriam*, les décisions adoptées par la Sacrée Congrégation des Rites à l'effet de préciser et de restreindre, en le ramenant à son institution primitive, l'usage des droits et privilèges inhérents au titre de chanoine honoraire.

Ce document, daté du 29 janvier 1894, a été promulgué au début de ce mois de mars. Il est contresigné par S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, selon l'usage établi pendant la vacance du secrétariat des brefs, comme c'est le cas actuellement, par suite de la mort du regretté cardinal Serafini.

Les journaux de Rome nous apportent le texte latin de ce bref, par lequel est rappelé le but premier de l'institution des chanoines, attachés aux évêques pour leur prêter leurs conseils et leur ministère dans les affaires importantes de l'Eglise.

Voici quel est le dispositif de ce bref :

I. — L'évêque ou l'ordinaire devant nommer chanoine honoraire un ecclésiastique d'un diocèse étranger, aura à obtenir, outre le consentement de son chapitre, celui de l'ordinaire duquel relève le candidat à nommer, et il aura soin de porter à la connaissance de cet ordinaire en quoi consistent les insignes et les privilèges dont l'usage est accordé au nouveau chanoine honoraire.

II. — Le nombre des chanoines honoraires demeurant hors du diocèse pour lequel ils sont nommés, ne pourra dépasser le tiers de celui de tous les chanoines assignés respectivement par les constitutions pontificales à chaque basilique ou église métropolitaine, cathédrale ou collégiale.

III. — Les chanoines honoraires nommés à une basilique mineure ou à une collégiale de l'auguste Ville de Rome ne pourront faire usage des insignes et privilèges de leur titre que dans l'enceinte de la basilique ou collégiale respective à laquelle ils sont nommés. Quant aux chanoines honoraires d'une église métropolitaine, cathédrale ou collégiale, ou d'une basilique mineure hors de Rome, ils n'auront la jouissance de leurs insignes et privilèges que dans le diocèse pour lequel ils sont désignés.

IV. — Ces dispositions doivent être observées aussi par les chanoines honoraires nommés jusqu'à ce jour.

**ETUDES MODERNES SUR LE CHRISTIANISME**  
**INTRODUCTION SCIENTIFIQUE A**  
**LA FOI CHRETIENNE**

Par **Un Ingénieur de l'Etat ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE**

1 vol. in-8..... \$1.00

**CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES**

1. — La croyance à l'existence d'un Être nécessaire, créateur de toutes choses, source et principe de la vie, est, en dépit des négations de quelques athées, une croyance absolument scientifique, dont la nécessité s'impose à notre raison au même titre que les principes fondamentaux de toutes les sciences.

Il est faux que la science moderne, comme on le prétend si souvent, ait démontré que Dieu n'existe pas ou que nous ne pouvons pas le connaître. Au contraire, dans le magnifique développement des sciences auquel notre siècle a assisté, rien n'est venu infirmer cette croyance, fondement de toute morale comme de toute religion, qui seul donne une valeur à cette vie et peut nous aider à en supporter le fardeau.

Nous irons même plus loin. Nous prétendons que les procédés scientifiques peuvent s'appliquer dans toute leur rigueur à la démonstration de l'existence de Dieu, et lui donnent par là une nouvelle certitude à laquelle ne pouvaient prétendre les anciennes méthodes philosophiques, si exactes, si rigoureuses qu'elles fussent en elles-mêmes.

2. — Qu'est-ce que Dieu ?

Dieu est le principe de l'être, la source de la vie, la loi suprême et intelligente qui dirige toutes choses.

Qu'est-ce que la science ?

La science est la recherche des lois qui régissent la matière et la vie.

On voit déjà immédiatement la corrélation qui existe entre ces deux termes, Dieu, la science. Pour le chrétien et pour le savant, comme pour les philosophes et les penseurs de tous les temps, Dieu est la loi suprême d'où dérivent les lois secondaires que la science nous fait connaître, qui les coordonne et les explique.

Qu'y a-t-il de plus rationnel que cette conception de la divinité, et comment oset-on l'attaquer au nom de la science, quand elle est au contraire l'expression la plus haute des vérités scientifiques, quand elle en est pour ainsi dire la synthèse universelle, la formule générale embrassant l'ensemble de tous les phénomènes de l'univers et de leurs lois ?

3. — Qu'on ne dise pas que ce sont là des relations chimériques que nous inventons pour les besoins de notre cause entre Dieu et la science. Les écoles philosophiques les plus opposées au christianisme nous conduisent par des voies différentes aux mêmes conceptions. L'une, avec M. Taine, place à l'origine des choses " un

aziome éternel dont le retentissement prolongé compose, par ses ondulations inépuisables, l'immensité de l'univers, formule créatrice et immobile, éternelle, toute-puissante, qu'aucun nom n'épuise." D'autres cherchent dans l'homme lui-même le type de cette intelligence supérieure capable d'embrasser l'universalité des faits et des lois. "Une intelligence qui, pour un instant donné, "connaîtrait toutes les forces dont la nature est animée et les "situations respectives des êtres qui la composent, si d'ailleurs "elle était assez vaste pour soumettre à l'analyse de telles données, embrasserait dans la même formule les mouvements des "plus grands corps de l'univers et ceux du plus léger atome : rien "ne serait incertain pour elle, l'avenir comme le passé seraient "présents à ses yeux (1)... De même que l'astronome n'a besoin "que de donner au temps, dans les équations de la lune, une certaine valeur négative pour savoir si, lorsque Périclès s'embarquait pour Epidauré, une éclipse de soleil était visible au Pirée, "de même cette intelligence pourrait, en discutant sa formule "universelle, nous dire qui fut le Masque de fer, ou comment "périt Lapérouse (2). Il lui suffirait de donner au temps dans sa "formule une valeur infinie négative pour que le mystérieux état "originaire des choses se dévoilât à ses yeux... Une pareille intelligence saurait le compte des cheveux de notre tête, et pas un "passereau ne tomberait à terre à son insu (3)."

Nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'une telle intelligence restera toujours infiniment supérieure à l'intelligence humaine, qui ne peut même pas connaître analytiquement l'action de trois molécules s'attirant suivant la loi du carré des distances (4). Mais qu'est-ce que cet axiome éternel, cette formule créatrice toute-puissante, qu'est-ce tout cela, sinon des images affaiblies de cette intelligence suprême, infinie, à laquelle nous donnons le nom de Dieu, ce Dieu pour qui le temps n'existe pas — "l'avenir comme le passé sont présents à ses yeux," selon l'expression de Laplace — ce Dieu, "qui connaît le compte des cheveux de notre tête et ne laisse pas un passereau tomber à terre à son insu," et dont les écoles athéistes sont ainsi forcées de reconnaître la raison d'être scientifique, et dont elles proclament malgré elles la grandeur infinie ?

4. — Nous ne voulons pas nous contenter de ces aveux, si saisissants qu'ils soient. L'existence de Dieu n'est pas seulement une conception plus ou moins grandiose de notre esprit. C'est une vérité susceptible d'être démontrée au moyen des données les plus certaines des sciences physiques et mécaniques, et dont la démonstration peut acquérir un degré de rigueur pour le moins

(1) LAPLACE. — Cela ne saurait être vrai en tout cas que des phénomènes physiques, les phénomènes moraux ne dépendant pas uniquement des forces de la nature et de la situation des êtres qui la composent.

(2) Ici l'auteur tombe dans l'absurde; une formule mathématique n'a rien à voir avec les phénomènes historiques, lesquels dépendent de la volonté et de la liberté humaines.

(3) DUBOIS-REYMOND, *Les bornes de la philosophie naturelle*, 1875, traduction de l'abbé Moigno, *Foi et Science*.

(4) On a même démontré récemment que le problème est analytiquement insoluble et qu'on ne peut le résoudre qu'approximativement dans le cas où la masse d'une des molécules est négligeable par rapport à celle des deux autres. Que serait-ce donc s'il s'agissait des millions de molécules constituant le plus simple des êtres organiques !

comparable à celle des principes fondamentaux de toutes les sciences.

C'est ce que nous nous proposons de démontrer dans les pages qui vont suivre. Nous démontrerons en même temps que tous les systèmes par lesquels nos adversaires se vantent de remplacer nos croyances sont faux et en contradiction absolue avec les principes les plus certains de la science.

5. — Cette dernière assertion peut, à première vue, paraître audacieuse. On a en effet si souvent répété que la science moderne a définitivement condamné la religion, que ceux mêmes qui s'incrivent en faux contre cette opinion n'osent pas la retourner contre nos adversaires. On se contente de chercher péniblement un accord entre les vérités religieuses et les faits scientifiques parfois les moins prouvés, sans contester, au nom de la science, les principes sur lesquels on s'appuie pour nous combattre. En un mot, on se confine dans une attitude passive qui donne beau jeu aux doctrines athéistes.

Or, on sait qu'à la guerre le plus sûr moyen de vaincre est d'attaquer. Nous sommes assez forts pour ne pas rester cantonnés dans nos retranchements, pour ne pas nous laisser renfermer dans les ouvrages que l'on ne cesse d'élever autour de nous, et qu'il nous faut ensuite démolir à grand'peine. S'il est un seul point sur lequel la défense paraisse faiblir, nos adversaires crient aussitôt victoire et se vantent d'avoir emporté la place.

Il nous faut donc changer de tactique et prendre vigoureusement l'offensive. Il nous faut démontrer que non seulement la science ne contredit pas notre foi, mais que c'est à notre foi seule que la science donne raison, que ce sont les doctrines de nos adversaires qui sont en contradiction avec les principes et les faits scientifiques les plus précis, que ce sont elles, non les nôtres, qui sont condamnées par cette science moderne avec laquelle on prétend nous barrer le chemin.

Il nous faut démontrer que nos croyances religieuses sont, dans leurs principes, *nécessaires* au même titre que la science, c'est-à-dire qu'elles reposent sur les mêmes bases que la science et conduisent à des conséquences qui s'imposent à notre esprit au même titre qu'elle.

Dans doute l'homme ne peut pas tout savoir, et dans la religion comme dans la science elle-même, il est des questions qui ne pourront jamais être complètement élucidées.

Mais a-t-on jamais prétendu que les sciences physiques, par exemple, ne méritaient aucune créance parce que nous ne savons pas au juste ce que c'est que l'électricité, et doit-on traiter d'absurde notre système de mécanique céleste parce que nous ne savons rien de la nature de la gravitation ?

Il suffit que nous soyons en possession de quelques principes certains, desquels nous puissions déduire par le raisonnement ou par l'analyse mathématique tout ce qu'il nous importe de connaître. Nous ne devons pas nous laisser arrêter par des lacunes, si considérables qu'elles soient, assurés que si nous ne pouvons pas

tout savoir, il est du moins des choses sur lesquelles nous ne pouvons pas nous tromper, et qu'une fois les principes établis, les contradictions que nous rencontrons sur notre route proviennent non de la vérité elle-même, qui est une et par suite ne peut se contredire, mais de la faiblesse de notre intelligence, qui ne peut tout comprendre, ou de l'imperfection de nos connaissances, qui ne peuvent s'étendre à tout.

6. — Nous trouvons un exemple frappant de ces contradictions dans les deux sciences les plus développées et les plus exactes que nous possédions.

L'optique mathématique nous apprend que la lumière provient de vibrations d'une substance spéciale parfaitement élastique qui remplit tout l'univers visible, et dont l'analyse physique nous fait connaître jusqu'à un certain point les propriétés.

D'un autre côté, l'astronomie nous démontre avec non moins de précision qu'il n'y a pas de trace dans les espaces célestes d'un milieu matériel, si peu dense qu'il soit. Ce milieu opposerait en effet aux mouvements des planètes et des comètes une résistance qui serait certainement mise en évidence par l'observation des mouvements de notre système solaire. Or, l'analyse des plus délicats de ces mouvements, ceux de la lune et des comètes, a prouvé incontestablement que cette résistance n'existe pas (1).

Nous sommes donc en présence de deux affirmations nettement opposées :

“ Il est sûr que l'espace est rempli d'une substance capable d'entrer en vibration, l'éther ; l'existence de cette substance est, humainement parlant, certain . ”

“ Il est sûr que l'espace céleste ne contient pas trace d'un milieu matériel résistant . ”

7 — C'est là une contradiction formelle, et cette contradiction est autrement grave que toutes celles que l'on a cru relever entre la science et la religion. Celles-ci, en effet, ont été facilement résolues, dès qu'on les a examinées simplement, sans parti pris, et il n'en est pas une qui puisse résister à l'examen impartial des hommes de bonne foi. Celle-là, au contraire, n'a pu trouver de solution, et n'en pourra jamais trouver dans la doctrine matérialiste, puisque, suivant cette doctrine, il n'existe pas d'autre substance que la substance matérielle sensible, et que, par suite, l'éther ne peut être que de la matière pure, impénétrable, résistante.

Que deviennent alors ces deux sciences que nous étions habitués à considérer comme les plus précises de toutes les sciences de la nature ? Dira-t-on que les principes en sont faux, et que ces sciences elles-mêmes ne méritent aucune créance ? Personne, même parmi les matérialistes les plus convaincus, n'a jamais osé soutenir une thèse pareille, et l'on se contente de penser que la solution existe, quoiqu'on ne la connaisse pas (2).

(1) HIRN, *Constitution de l'espace céleste*. — Les mouvements des comètes, a dit également M. FAYO, l'analyse de celle de Winnecko entre autres, prouvent nettement qu'il n'y a pas de milieu résistant dans l'espace. (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 18 nov. 1889.)

(2) Un autre grave conflit s'est ôté vó récemment entre la thermodynamique et la géologie. On sait que la chaleur solaire ne peut provenir que de la condensation de la masse du soleil répartie



8. — Il en est de la religion comme de la science. Les vérités religieuses reposent sur les mêmes bases que les vérités scientifiques, et ce que l'on accorde aux unes doit être accordé aux autres. Nous ne devons pas plus repousser les vérités religieuses parce qu'elles nous présentent des mystères, que nous ne devons repousser les vérités scientifiques parce que celles-ci nous présentent des lacunes ou des contradictions.

Il suffit que, dans la religion comme dans la science, les vérités se tiennent, s'enchaînent mutuellement par des liens logiques, et qu'on soit assuré des principes sur lesquels elles reposent. Du moment que ces principes sont certains, les vérités qu'on en déduit rationnellement sont non moins certaines, et l'esprit de l'homme peut se reposer dans l'assurance qu'il suit un chemin où il ne peut pas tout voir, mais dans lequel il ne peut pas s'égarer.

9. — C'est d'après ces principes que nous avons composé le traité que nous offrons actuellement aux hommes de bonne foi, et dont des extraits importants ont paru à plusieurs reprises dans la revue des sciences *le Cosmos*.

L'existence de Dieu, la divinité de Jésus-Christ, l'infaillibilité de l'enseignement doctrinal de l'Eglise, sont les trois fondements sur lesquels repose rationnellement tout l'édifice du christianisme. Nous devons donc nous attacher avec un soin particulier à en établir la parfaite certitude.

Nous donnons de l'existence de Dieu plusieurs démonstrations fondées sur les principes et les faits les plus certains des sciences physiques et naturelles, en suivant une marche analogue à celle de ces sciences qui sont arrivées au plus haut degré de développement. Nous démontrerons que l'existence de Dieu est une vérité scientifique au même titre que les vérités fondamentales de la science, que c'est un principe dont celle-ci ne peut pas se passer et sans lequel elle tombe dans la contradiction et dans l'absurde. Nous démontrerons que toutes les hypothèses que l'on peut faire pour se passer de Dieu conduisent à des résultats absolument opposés à ceux que nous fait connaître l'observation dans le domaine de la nature physique. Nous établirons en un mot que Dieu existe, et comme force suprême de laquelle dérivent toutes les forces de l'univers matériel, et comme auteur de la vie. Nous examinerons ensuite les relations de la divinité et de l'humanité, et nous arriverons par une série de raisonnements et de déductions logiques, ainsi que par l'étude rigoureuse des faits, à la démonstration de la divinité du christianisme.

Nous n'insisterons pas longuement sur les démonstrations tirées de la sublimité de la morale chrétienne, du développement extra-

primitivement, à l'état de matière nébuleuse, dans toute l'étendue du système planétaire et même au delà. On a calculé que cette condensation n'avait pu produire au maximum que 18 millions de fois la chaleur que cet astre rayonne en un an, c'est-à-dire que l'âge du soleil ne peut pas dépasser beaucoup dix-huit ou vingt millions d'années.

Or, la plupart des géologues admettent qu'il a fallu à la terre cinq cents millions d'années pour la formation et la stratification des terrains géologiques. Qu'on double, qu'on triple, qu'on décuple même la rapidité de succession des phénomènes géologiques des époques primitives comparés aux nôtres, il n'en reste pas moins une énorme disproportion entre ce que réclament les géologues et ce que peut nous accorder la thermodynamique, d'autant plus que la terre n'a pu se détacher de la masse solaire qu'à une époque très avancée de sa condensation. (G. WOLFF, *Les hypothèses cosmogoniques*, p. 29.)

ordinaire et des triomphes surnaturels de l'Eglise. Ce sont là des arguments qui ont été souvent développés avant nous et qui ne frappent guère des esprits prévenus, pour lesquels ni la morale ni les événements historiques ne présentent le moindre caractère surnaturel. Nous nous contenterons de résumer ces démonstrations en leur donnant autant que possible une forme rigoureuse et scientifique.

Nous nous étendrons davantage sur les prophéties messianiques, qui fournissent une preuve si saisissante de la divinité du christianisme. Nous nous attacherons à en démontrer le caractère scientifique, et nous mettrons sous les yeux du lecteur les textes les plus décisifs qui se rapportent à notre sujet.

Le dernier livre est consacré à une courte étude sur les analogies scientifiques de la Rédemption, à la démonstration de la divinité de l'Eglise et à la certitude de son enseignement dogmatique. Ces deux dernières vérités se déduisent si facilement des paroles et de la divinité de Jésus, que nous ne croyons pas nécessaire d'y retenir longtemps l'attention du lecteur. Nous nous contenterons de mettre en évidence les quelques textes évangéliques qui s'y rapportent et qui établissent nettement contre les protestants la divinité et l'infailibilité de l'Eglise. Comme nous aurons démontré par avance l'authenticité et la divinité de ces textes, nous aurons par là même établi la parfaite certitude de la foi catholique tout entière.

Nous n'entreprisons pas d'exposer l'enseignement doctrinal de l'Eglise ; outre que cet exposé a déjà été fait dans de nombreux et excellents traités, qui sont connus de tout le monde (1), nous aurions craint d'augmenter considérablement la longueur de notre ouvrage. Or, nous nous sommes imposé l'obligation d'être bref. Un ouvrage trop volumineux rebuterait certainement un grand nombre de lecteurs, ceux surtout pour lesquels nous avons spécialement écrit, et qui ne consentent à lire des traités de ce genre qu'à la condition qu'ils soient courts.

Du reste, tous les efforts de l'incrédulité s'étant concentrés sur deux points, l'existence de Dieu et la divinité de Jésus-Christ, il suffit d'en établir solidement la démonstration pour que tout le reste s'ensuive nécessairement. Les objections secondaires que l'on peut faire à l'enseignement de l'Eglise se dissiperont ensuite facilement à la lumière de ces deux vérités.

Notre livre se divise donc en trois parties bien distinctes : Dieu, Jésus-Christ, l'Eglise.

Nous renverrons en notes à la fin de l'ouvrage toutes les discussions, tous les développements qui ne concourent pas directement au but que nous nous sommes proposé, de manière à former, au moyen des arguments principaux, une suite ininterrompue de raisonnements.

Suscipiat Dominus hoc opusculum,  
ad laudem et gloriam nominis sui, uti-  
litatem quoque nostram, totiusque  
Ecclesie sue sancte.

(1) Nous citerons entre autres l'Exposition du dogme catholique du R. Monabré.

# LA FEMME CHRETIENNE

SA MISSION SA FORMATION ET SA SAUVEGARDE

Par le **Rév. Père F. X. SCHOUPPE**, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition.—1 vol. in-18, 118 pages..... 20 ots

(suite)

## CHAPITRE V.

### Crainte de Dieu : la pensée du jugement

Pour nous raffermir de plus en plus dans la crainte de Dieu et l'horreur du péché, nous devons à l'exemple des Saints, imprimer profondément dans nos cœurs la pensée du jugement, et avoir toujours devant les yeux le tribunal suprême devant lequel tout homme devra comparaître.

Nous savons qu'au sortir de ce monde l'âme comparait aussitôt devant Dieu, pour rendre compte de sa vie et recevoir selon ses œuvres. C'est le jugement particulier, qui fixe le sort éternel des âmes, mais sans éclat ni publicité aux yeux du monde.

Ce jugement *particulier* ne suffit pas : il faut encore un jugement public, universel, où tout ce qui est caché dans l'ordre moral soit mis au grand jour : le crime caché, pour subir la confusion ; la vertu cachée pour recueillir la gloire méritée ; la conduite cachée de la Providence, pour recevoir sa justification aux yeux de l'univers. Cette manifestation universelle est nécessaire : Dieu la doit à sa justice.

Que cette vérité est grande ! qu'elle est terrible pour les pécheurs, consolante pour les justes salutaire pour les uns et les autres ! Aussi le Sauveur ne cesse-t-il de nous rappeler le jugement ; aussi les Saints et tous les vrais chrétiens s'en souviennent-ils continuellement. *Quoi que je fasse* dit S. Jérôme, *soit que je mange, soit que je boive, soit que je fasse toute autre chose, il me semble toujours entendre la trompette suprême faisant retentir ces paroles formidables : Morts, levez-vous et venez au jugement.*— Le souvenir de ce grand jour élève l'âme des serviteurs de Dieu, et les rend inébranlables dans la vertu.

Pénétrons-nous donc de cette vérité, et considérons comment s'accomplira le drame solennel qui terminera le cours des siècles. On y distingue un commencement, un milieu, et une conclusion finale

1. Commencement.—La fin du monde s'annoncera par des signes précurseurs, que le Sauveur lui-même nous indique dans l'Évangile. Il est vrai que l'époque précise du dernier jour nous est absolument inconnue : nous savons seulement, que le nombre des élus, connu de Dieu seul, doit d'abord se compléter. Il y a dans la maison du Père céleste, dans la cité d'en haut, un grand nombre de demeures ; et quand toutes ces demeures, toutes ces places marquées seront remplies, le genre humain finira, parce qu'il n'aura plus de raison d'exister. Alors donc que la céleste Jérusalem aura

reçu dans son sien la presque totalité de ses bienheureux habitants, la fin prochaine du monde s'annoncera par des guerres, des mortalités, des tempêtes et des tremblements de terre épouvantables, par des convulsions de toute la nature qui feront sécher d'effroi les hommes de ces derniers temps. Bientôt un déluge de feu inondera le globe, et consumera non seulement tous les êtres vivants ; mais encore les plantes et les arbres, les édifices et les palais, les villes et les remparts, tous les ouvrages des hommes.

Après cette conflagration universelle, un silence de mort régnera sur la terre : notre globe sera un vaste désert de cendre, ou plutôt, un vaste tombeau, le tombeau du genre humain. — Où est maintenant la gloire des hommes ? Où sont les empires, les monarchies, les potentats ? Où est l'orgueil des grands de ce monde ? O homme ! Voila comme tu es cendre et poussière, toi et toutes les œuvres de tes mains...

Alors retentira la trompette de la résurrection. Au son de cette trompette suprême, à la voix de l'archange, les morts se réveilleront dans leurs tombeaux. Toutes les âmes viendront reprendre leur corps : la main de Dieu reformera ce corps de la poussière qui a appartenu à chacun d'eux. Les âmes viendront, les unes du ciel, les autres du fond des enfers : et elles communiqueront à leur chair, les unes, la gloire dont elles brillent, les autres, la laideur horrible que leur imprime le péché. Les justes bénissent leur corps, qui a été l'instrument de leur salut et dont les souffrances sont maintenant changées en joie ; les pécheurs maudissent leur corps, leurs membres, leurs sens qui ont été des instruments d'iniquité et la cause de leur damnation. Ils ont horreur d'eux-mêmes, ils ont horreur les uns des autres, tous ces réprouvés qui jadis brillants aux yeux du monde, paraissent maintenant monstrueux comme des démons.

Cependant, élus et réprouvés sont mêlés ensemble : à côté du Riche réprouvé, se trouve le Lazare glorifié... Tous, justes et pécheurs, sont conduits par le ministère des anges à la vallée de Josaphat c'est-à-dire, au lieu du jugement. Là ils attendent la venue du Juge, les uns avec joie, les autres avec des angoisses et des terreurs inexprimables...

II. Milieu. — Le ciel s'ouvre dans une lumière immense : on voit paraître l'étendard du Fils de l'homme, sa croix, portée devant lui par ses anges et accompagnée par des légions innombrables d'esprits célestes, qui revêtus de formes visibles annoncent l'arrivée de leur Roi.

Il vient ce Roi de gloire, et s'assied à la vue de tout l'univers sur le trône de sa majesté : sa sainte Mère, la Reine des cieux, est assise à sa droite ; et tous ses anges, légions éblouissantes, environnent son trône. Jamais le monde ne vit un tel Roi, une telle gloire, une telle majesté, une telle puissance. Ah ! c'est bien là ce Roi du genre humain, devant qui tout genou doit fléchir, au ciel, sur la terre et dans les enfers.

Le voilà donc venu comme il l'avait annoncé, pour juger les vivants et les morts. Tous les yeux le contemplant : les justes avec

une ineffable joie les pécheurs, eux aussi, le voient, ils sont condamnés à le voir, ce Maître suprême qu'ils ont méconnu et outragé: *Tout œil le verra, même ceux qui l'ont peré* (Apoc. I, 7); même ceux qui ont dit: *Nous ne voulons point que celui-ci règne sur nous*. Luc. XIX, 14.

Lui aussi levera les yeux et regardera tous les hommes. Il les regardera tous et chacun en particulier: regard d'ineffable amour pour les uns, regard fondroyant pour les autres, regard qui parlera et qui dira aux uns et aux autres, mais avec un accent bien différente: *Ego sum!* C'est moi!

*Alors il séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs; et il placera les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche* (Matth XXV, 33). Venez, dira-t-il, bon jeune homme, fille pieuse et chaste, venez à ma droite,—vous, libertin, vous fille sans pudeur, allez à ma gauche... De quel côté serai-je? Que dois-je faire pour être à droite?...

Après la séparation se fera l'examen de la cause: *Les livres seront ouverts*: c'est la manifestation des consciences. Elles seront ouvertes avec tout ce qu'elles renferment: les unes comme des trésors de vertus et de bonnes œuvres: les autres comme des trésors d'iniquités, d'ignominie et de colère. *Il n'y a rien de caché qui ne doive être connu* (Matth. X, 26). Paraissez aussi maintenant, justes avec vos larmes, vos combats, vos aumônes... Paraissez aussi, pécheurs, avec vos infamies secrètes... il est temps que l'hypocrisie soit démasquée, que les sépulcres blanchis soient ouverts et vus au dedans...

Le juge regardera tour à tour les pécheurs et les justes: il adressera des reproches aux uns, des éloges aux autres, couvrant les pécheurs d'une confusion suprême et les justes d'une gloire ineffable. *Vous voilà, dira-t-il aux méchants, vous voilà avec tous vos crimes!... Était-ce pour cela que je devais répandre mon sang, instituer mes sacrements?... Que de fois je vous ai appelés, avertis?... Qu'auront-ils à répondre? Quelle excuse à présenter?... —Aux justes il dira: Gloire à vous, mes serviteurs bons, et fidèles! Vous avez veillé, prié, combattu, souffert avec moi... Maintenant les jours des tribulations sont Passés...*

Alors s'accompliront ces paroles du Sauveur dans l'Évangile: *Celui qui me confessera devant les hommes, je le confesserai devant mon Père; et celui qui rougira de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme rougira de lui lorsqu'il viendra dans sa majesté et dans celle du Père et des saints anges*. Luc. IX, 27.

L'examen de la cause se terminera par la sentence du Juge suprême: sentence de vie pour les uns, de mort éternelle pour les autres.

III. Fin, *Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite: Venez, les bénis de mon père, possédez le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger... En effet, chaque fois que vous l'avez fait à l'un des moindres de mes frères que voici, c'est à moi que vous l'avez fait.*

*Alors il dira aussi à ceux qui sont à sa gauche: Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé pour le démon et pour*

ses anges. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger... Toutes les fois que vous l'avez refusé au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez refusé. Matth. XXV.

A cette parole foudroyante que feront les réprouvés? Imploreront-ils la miséricorde du juge?... Se tourneront-ils vers la sainte Vierge Marie? ou vers les Saints?... C'est trop tard, le temps de la miséricorde est passé.—Essaieront-ils de résister au Christ, comme ils l'ont fait sur la terre?... Se moqueront-ils encore de ses paroles et de son Église?... —Ou bien, chercheront-ils un défenseur dans le démon qu'ils ont servi?... Chercheront-ils un refuge dans le néant?... Vainement ils demandent aux montagnes de les écraser, et aux collines de les cacher: tout recours leur manque: ils demeurent isolés avec leurs cris d'effiant la justice d'un Dieu. Force leur est d'accepter la sentence qu'ils ont méritée, et il ne leur reste que le désespoir, et des regrets tardifs: *Nous nous sommes donc égarés!... insensés que nous étions...* Sap. V, 6, 4.

Alors s'ouvrira le puits de l'abîme, pour engloutir toute la multitude des réprouvés. Ils descendront vivants dans l'enfer, et l'enfer se refermera sur eux pour toute l'éternité... C'est le triomphe final de la justice sur l'iniquité.—Hélas! les malheureux pécheurs, que n'ouvrent-ils les yeux pendant qu'il en est temps encore!

D'autre part on verra s'ouvrir les portes du ciel, et le Roi de gloire fera son entrée avec son peuple élu: *Ibunt justi in vitam æternam*, les justes entreront dans la vie éternelle. C'est l'accomplissement des promesses de Jésus-Christ, c'est le commencement de son règne glorieux qui n'aura point de fin.

Ah! ne faut-il pas sacrifier les avantages de mille vies temporelles, pour s'assurer une telle destinée?... Elle sera le partage de tous ceux qui sont fidèles aux engagements de leur baptême et à la sainte loi du Seigneur. (à suivre)

## UN PASTEL DU ROI LOUIS XIII

A S. G. MONSIEUR MERMILLON, EVEQUE D'HEBRON, COADJUTEUR DE GENEVE.

(suite et fin)

VI

LE SOLEIL LEVANT

On entendit frapper doucement à la porte. Un page alla ouvrir. —Sa Majesté la Reine peut-elle entrer? demanda-il au Roi.

Louis XIII fit signe que oui.

La porte s'ouvrit à deux battants, et la Reine, en grand habit de cour, belle et parée de perles, entra, suivie de ses dames, et tenant par la main ses enfants. Elle vint s'agenouiller avec eux devant le Roi. Quelques mots froids et cérémonieux furent échangés. Louis XIII tendit sa main aux jeunes princes. Le Dauphin la baisa: mais le petit duc d'Anjou, effrayé de la pâleur de son père, se détourna et

courut se cacher dans les jupes de sa gouvernante. Le Roi l'aimait plus encore que le Dauphin : il fut attristé de ce mouvement.

— Mon petit Anjou, dit-il tous bas, lui aussi, ne m'aime pas. O ma mère, vous êtes bien vengée !

— Mon fils, demanda-t-il au Dauphin, avez-vous été bien sage à votre baptême ?

Je le suis toujours, Sire.

— Et quel nom vous a-t-on donné ?

— Je m'appelle Louis XIV, dit fièrement l'enfant.

— Pas encore ! mon fils... mais bientôt. — Allez. — Je suis fatigué : je vais essayer de dormir.

La Reine s'éloigna avec toute sa suite. Isabelle reprit son luth, et le Roi, fermant les yeux, fit semblant de dormir. Mais des larmes coulaient sur ses joues amaigries, et il ne s'assoupit qu'au bout d'une grande heure.

— Le Roi est mort ! vive le Roi !

Ce cri jeté par le capitaine des gardes, apprit à la foule qui remplissait les cours et les jardins du château de Saint-Germain, le 14 mai 1643, que le règne de Louis XIII était fini.

Anne d'Autriche fut emmenée de la ruelle du lit, où elle pria depuis de longues heures. Elle raconta depuis à Mme de Motteville qu'au moment où elle avait vu expirer le Roi, elle avait senti une si grande douleur, qu'il lui sembla qu'on lui arrachait le cœur. Mais, bientôt après, elle alla saluer Louis XIV, son fils et son roi et les empressements de la Cour ne lui laissèrent plus aucun loisir. Saint Vincent de Paul, qui avait assisté le Roi, fut appelé près d'un autre mourant. Tout le château était dans une grande confusion. On préparait le départ de la famille royale, qui devait s'en aller au Louvre ; on expédiait des courriers : tout le peuple des environs accourait pour saluer le jeune Roi et la Reine régente. La longue agonie de Louis XIII semblait avoir d'avance usé le deuil et fini les regrets.

Seule, Isabelle de Belin songeait à lui. Dès qu'elle put s'échapper d'auprès de la Reine, elle se rendit à la chambre mortuaire. Ce qu'elle y vit la glaça jusqu'au fond du cœur.

Louis XIII mort était absolument abandonné. Quelques cierges, placés à la hâte, brûlaient près du lit royal ; personne ne veillait ; la chambre était déserte.

Isabelle tomba à genoux sur le seuil. C'était la première fois qu'elle se trouvait en présence de la mort. Elle pria et attendit que quelqu'un vint veiller le corps du Roi. Par les fenêtres ouvertes entraït la brise de mai ; le crépuscule commençait, et les rossignols chantaient déjà. Un coup de vent éteignit plusieurs cierges. Isabelle se leva, les ralluma, et, rassemblant tout son courage, regarda le visage du Roi. L'auguste paix de la mort avait déjà effacé la trace des souffrances, et ces rides précoces, ces sillons marqués naguère sur son front, avaient disparu. Il semblait être transformé en une statue de marbre prête à être posée dans la crypte de Saint-Denis. Il tenait le crucifix, ce sceptre que la mort met aux mains du chrétien, qu'il soit prince ou mendiant. — Mais de toute

cette Cour, de tout ce royaume, Isabelle était seule à prior auprès du Roi. — Ses lèvres murmuraient le *De profundis*, tel que Louis XIII avait voulu qu'elle le chantât, huit jours auparavant ; mais les versets de l'Ecclesiaste revenaient sans cesse à la mémoire : il lui semblait les voir tracés sur le lit, sur l'estrade et les tentures de l'appartement royal.

Elle resta seule une heure ; et cette heure passée auprès des restes du Roi qu'elle avait aimé comme un père, cet abandon, ce silence, ce témoignage suprême du néant des choses terrestres, en apprirent plus à la jeune fille qu'un demi-siècle passé dans le monde n'eût pu le faire.

Peu de jours auparavant, la pieuse mère d'Isabelle avait écrit à son frère, chanoine de Cambrai combien elle était inquiète de voir sa fille aînée si passionnée pour les plaisirs de la Cour, et s'obstinant à refuser tout établissement. Le bon chanoine lui répondit, après avoir bien prié Dieu : " Ne soyez pas en peine de votre enfant, ma chère sœur : d'ici à peu de temps elle entrera en religion.

Il ne se trompait pas. Le soir même de la mort de Louis XIII, mademoiselle de Belin pria la Reine de lui permettre d'aller passer dans un couvent les six semaines du grand deuil. Elle ne voulut pas rentrer dans le monde, et fit profession au second monastère de la Visitation l'année suivante, sous le nom de sœur Marie-Alexis.

Avant la fin du noiviciat de mademoiselle de Belin, Charles Lebrun était parti pour Rome : L'éclat du jour efface bien vite les roses de l'aurore : revenu en France, après six ans de séjour en Italie, Lebrun devint le peintre favori de Louis XIV, et d'un pinceau fécond et brillant retraça les orgueilleuses splendeurs de son règne. Aux plafonds de Versailles plus d'une blonde déesse, plus d'une riante et gracieuse figure de nymphe couronnée de fleurs, rappelle encore la vision de la jeunesse du peintre ; mais l'astre de ses rêves, l'Aurore cachée sous le voile, ne sut jamais qu'elle avait éclairé les premiers pas d'un grand artiste.

## VII

### NEMENTO QUIA PULVIS ES

La voiture d'un messenger de Saint-Germain arrêta un matin devant la porte du second monastère de la Visitation, à Paris, rue du Faubourg-Saint Jacques.

— Ma sœur, on apporte une caisse de la part de la Reine. Faut-il la mettre dans le tour ? demanda sœur portière.

— Certainement, répondit sœur Simplificienne ; certainement, ma sœur, si elle y peut entrer. Que nous envoie notre bonne Reine ? Ah ! si c'était du sucre pour nos malades, que cela nous irait bien !

Sœur Simplificienne ouvrit la boîte, assez négligemment fermée, et dont l'adresse était à moitié effacée. Cette caisse ne contenait qu'un tableau, encadré richement, et recouvert d'une glace brisée. Sœur Simplificienne, fort désappointé, alla rendre compte de l'aventure à la révérende mère supérieure.

— Sa Majesté nous fait un étrange cadeau dit-elle. A quoi bon nous envoyer une image si mal emballée ? Il faudra faire la dé-



pense d'une vitre et encore ! ce n'est pas une image dévote : c'est une petite fille décoiffée, sans corps de jupe, et qui tient un pigeon. Heureusement que le cadre est fort propre : on pourra y mettre autre chose...

— Allons voir cela, dit la bonne vieille supérieure.

Elle se rendit au parloir, et en examinant bien ce qui restait de l'adresse effacée déchiffra le nom de Le Roy de Belin, et le mot : *novice*.

— Portez cela au noviciat ma sœur, dit-elle Notre petite sœur Marie Alexis Le Roy saura ce qui est...

La maîtresse des novices interrogea Isabelle en lui montrant le portrait. La jeune novice ne put le voir sans pleurer.

— Ah dit-elle. C'était moi ! — C'était le roi ! — Que j'étais joyeuse en ce temps-là !

— Voirement. fit la religieuse, ce portrait vous rappelle fort les vanités du siècle, ma fille. Y tenez-vous beaucoup ?

— Je ne tiens qu'à servir Dieu, dit Isabelle.

— C'est ce que nous allons voir. Vous rappelez-vous ce que notre mère Marie-Félice de Montmorency fit du portrait de son défunt mari ?

— J'ai oui dire qu'elle le brûla, ma mère, pour ne pas, en le regardant toujours, entretenir ses regrets, et afin de se soumettre entièrement à la volonté de Dieu. Mais notre mère de Chantal regretta qu'elle eût fait ce sacrifice. — Croyez-bien, ma mère, que je ne tiens pas à mon portrait autant que madame de Montmorency tenait à celui de son mari : — je suis prête à le brûler, si vous me l'ordonnez : mais... c'est l'œuvre d'un roi !

— Nous ne le brûlerons pas, nous allons seulement l'effacer un peu, dit sœur Hiéronyme.

Elle prit un petit plumbeau et le passa légèrement sur la peinture Isabelle pâlit.

— Aimez vous mieux l'effacer vous-même, ma sœur ? dit la religieuse ; voulez-vous offrir ce dernier sacrifice à Notre-Seigneur ? Après vous être donné vous-même, hésitez-vous à donner votre image ?

— Certes non, dit Isabelle : ce serait reculer, ce serait être lâche.

Elle se signa, et d'une main ferme continua l'œuvre de destruction. La supérieure entra.

— Jésus ! mes sœurs ! que faites-vous ? s'écria-t-elle : c'est une peinture du défunt Roi, un présent de notre bonne Reine à madame de Belin, à qui nous devons le faire passer. Madame la duchesse de Vendôme vient de venir tout exprès pour me conter l'histoire de ce portrait, et voilà que vous l'avez effacé ! — Hélas ! il n'en reste quasi rien ! Qui pourra le faire ? Si on l'envoyait à M. Lesueur ?

Le trait seul, dessiné à la plume, était encore visible sur le vélin. Tout le reste avait disparu comme disparaissent la gloire, les joies et les beautés de ce monde fragile et périssable.

Sœur Hiéronyme fit sa coulpe au chapitre, et une sévère pénitence lui fut imposée ; mais ses tardifs regrets ne pouvaient ressusciter le chef-d'œuvre anéanti. La poussière était retournée à la poussière, — et du pastel du roi Louis XIII ne restait plus qu'un vague et mélancolique souvenir.

**A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs**  
 RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**  
 l'Abbé J. B GLAIRE

## La Sainte Bible

selon la Vulgate, traduction en français avec des notes  
 contenant l'ancien et le nouveau testament

4 vols. in-18, reliés..... \$3.25

*Le nouveau testament seul, rel. 88 cts.*

## LA SAINTE BIBLE

traduite avec notes, seule approuvée par une commission d'examen  
 nommée par le souverain Pontife.

Nouvelle édition avec introductions, commentaires et appendice,  
 par M. l'abbé Vigouroux

4 forts volumes in-8, gros caractères..... \$6.50 reliés \$8.50

*Le nouveau testament, se vend séparément, \$1.75, relié \$2.25*

## Le Livre des Psaumes

Texte latin et traduction française, avec notes, introduction et quelques notes nouvelles par  
 M. l'abbé Vigouroux, suivi des cantiques de Laudes et d'une table liturgique.

1 vol. in-12..... 75 cts

### LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

**CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES**

## LA VIE CHRETIENNE

SES PRINCIPES, SA PRATIQUE

Par **M. J.-M. GUILLEMON**

*Prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice*

2 volumes in 12..... \$1.50

## S A I N T P A U L

SES MISSIONS

PAR **M. l'abbé FOUARD**

DEUXIÈME ÉDITION

1 vol. in-8, orné de cartes et plans..... \$1.88

**LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH**  
TOLRA, EDITEUR, PARIS  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**  
**OUVRAGES DE L'ABBÉ HIMONET**

Commandements de Dieu et de l'Eglise ; les Mystères Divins ;  
Mystères de la Sainte Vierge ; Retraites de Première Communion ;  
Première Communion : Retraites de Congréganistes.

VIENT DE PARAITRE 1894

No 1.

**LES DEUX MONTS DU SINAI ET DES OLIVIERS**

63 Instructions sur les commandements de Dieu et de l'Eglise

13 sur le 1<sup>er</sup> Commandement ; 3 sur le 2<sup>e</sup> ; 7 sur le 3<sup>e</sup> ; 8 sur le 4<sup>e</sup> ;  
3 sur le 5<sup>e</sup> ; 2 sur le 6<sup>e</sup> ; 3 sur le 7<sup>e</sup> ; 4 sur le 8<sup>e</sup> ;

1 sur les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> ; 9 sur les Commandements de l'Eglise

Approuvé et recommandé par Mgr Pagis, évêque de Verdun.

Un beau volume ..... Prix : 88 cts

Dieu attache une suprême importance à ses Commandements qui sont immuables comme lui. Et Notre-Seigneur a dit : *Si vous voulez entrer dans la vie, observez les Commandements.* Mais les connaît-on, même parmi beaucoup de personnes pieuses ? On parle beaucoup des droits de l'homme—et qui donc parle des droits de Dieu ? J'ai essayé, dans mon travail, de dissiper l'ignorance, les illusions de la foule, d'exposer le côté pratique et très sérieux de ces lois divines, vrai et seule direction de notre vie. L'approbation ecclésiastique *le loue et le recommande particulièrement à ce point de vue.*—Je serais heureux, si par cette œuvre qui m'est demandée depuis longtemps, j'avais réussi à procurer, à une seule âme, le bonheur du jeune homme de l'Evangile que Jésus *regarda et aima*, parce qu'il pratiquait les Commandements.

**20 — LES MYSTERES DIVINS**

Trinité.—Cratton.—Incarnation.—Rédemption.—Eglise.—Eternité.—en 186 Instructions,

**PREMIER VOLUME**

17 Dieu, sa Nature, ses Perfections (Avent-Carême).—3 Anges.—5 Homme, ses Facultés.—5 Sa Fin ou Salut (Avent-Carême).—10 Messie, promis, figuré, dépeint par les Prophètes ; sa Connaissance (Avent-Carême).—20 Sa Divinité prouvée par ses Prophéties, par ses Miracles, par les Vertus des premiers Chrétiens, par les Martyrs (Avent-Carême).

**DEUXIEME VOLUME**

8 Incarnation (Avent).—7 Noël.—7 Circoncision, Saint Nom de Jésus.—6 Epiphanie.—5 Présentation.—7 Egypte, Sainte-Enfance, Vie cachée, Vie publique.—3 Rameaux.—3 Jeudi Saint, Devoir paschal, Fête-Dieu, Sacré-Cœur.—11 Vendredi Saint, Sainte Croix.—1 Sépulture.

**TROISIEME VOLUME**

8 Pâques.—9 Ascension.—3 Jugement (Avent-Carême).—11 Pentecôte, Saint-Esprit, ses Dons.—7 Eglise (Toussaint, saint Pierre).—6 Communion des Saints (3 Toussaint, 3 Purgatoire).—1 Remission des péchés (Carême).—2 Résurrection de la chair (Pâques).—3 Eternité malheureuse (Avent-Carême).—7 Eternité bienheureuse (Toussaint).

Trois beaux et forts vol. d'environ 1.500 pages.—2<sup>e</sup> édition.—Prix : 82.50

Ouvrage approuvé et recommandé par

NN. SS. les Evêques de Verdun, de Rodez, de Metz et de Strasbourg, etc., etc.

Extrait de Approbations et de Felicitations sur la 1<sup>re</sup> Edition.

EVÊQUE DE VERDUN.—Nous recommandons les *Mystères Divins* de M. l'abbé HIMONET, prêtre de ce diocèse, dans l'intérêt de la piété chrétienne. L'Auteur a su mettre ses instructions à la portée de toutes les intelligences, et y mêler des applications morales, des exhortations vives et pathétiques, dont on ne peut attendre que d'heureux fruits de sanctification ....

Mgr Hacquard écrivait plus tard : Votre œuvre sur les *Mystères* serait bien utilement placée dans chaque famille ; elle nous préserverait de l'ignorance qui livre les âmes au doute et à l'indifférence. *Oh ! si tous nos Curés, tous nos Vicaires prêchaient de la sorte !* Je suis encore saisi de vos admirables Instructions sur l'Eglise, sur l'Eternité. J'avais le projet de faire aussi un travail sur le *Symbolé*, et sur l'*Oraison Dominicale* ; je m'arrête après avoir lu... A 79., 24 mai '70.

### 3°—MARIE, SES MYSTERES ET SON CULTE

*Qu 83 Instructions nouvelles sur toutes les Fêtes de la Sainte-Vierge*

8 sur la Conception ; 7 sur la Nativité ; 3 sur le saint nom de Marie ; 5 sur la Présentation ; 8 sur l'Annonciation ; 6 sur la Visitation ; 2 sur la Maternité divine (Noël) ; 6 sur la Purification ; 3 sur N.-Dame des Sept-Douleurs ; 8 sur l'Assomption ; 6 sur la Dévotion à Marie et ses Pratiques ; 5 sur le Rosaire et le Chapelet ; 8 sur l'Archiconfrérie ; 6 sur la Consécration à Marie un jour de Première Communion ; 1 Acte de Consécration à Marie ; 3 sur N.-D. du Mont-Carmel.

*Ouvrage approuvé par N.N. SS. Rossat et Hacquart, évêques de Verdun ; par Leurs Eminences les Cardinaux Matthieu et Donnet ; par N.N. SS. les évêques de Rodez, Metz, et Strasbourg, etc.*

6ème et très belle édition.—2 beaux volumes .....Prix : \$1.50

Sur cet ouvrage, *Marie, ses Mystères et son Culte*, SON ÉMINENCE LE CARDINAL DONNET, a écrit : "Votre ouvrage se recommande par des qualités éminentes, *il est extrêmement pratique*, or c'est à la pratique que les livres de piété doivent conduire. Votre style est noble sans emphase et plein d'onction." SON ÉMINENCE LE CARDINAL MATTHIEU : "Votre livre est pieux et instructif ; il est un moyen pour moi de connaître, aimer et honorer davantage notre Mère céleste. Vous avez parfaitement rempli cette invitation des livres saints : *Fulcite me floribus, stipate me malis.*" *Monseigneur l'Evêque de Rodez.*—"J'ai lu avec plaisir votre beau livre : la doctrine est solide, votre style est correct, clair, toujours noble ; c'est une provision d'excellentes lectures non seulement pour le Clergé mais pour les Fidèles." *Monseigneur l'Evêque de Metz.*—"Votre livre est un travail de piété et d'onction dont je suis heureux de pouvoir vous féliciter ; c'est un choix d'instructions aussi solides que pratiques, écrites dans un style animé, coloré, toujours noble. De fréquentes et heureuses applications de l'Écriture sainte, des citations bien choisies dans les écrits des saints Docteurs, des traits d'histoire racontés à propos, ajoutent encore à l'autorité et à l'intérêt de ces pages destinées à faire bénir le nom de Marie."

### 4°—PREMIERS COMMUNIANTS EN RETRAITE

*Qu trois Cours divers d'Exercices préparatoires à la Première Communion (40 Entretiens et Méditations)*

*Recommandé par Mgr l'Evêque de Verdun*

5ème édition.—Un beau volume.....Prix : 75 cts

En trente-huit ans de ministère, chargé de double paroisse non grande partie, j'ai préparé et dirigé plus de vingt grandes premières communions.—Voici trois retraites diverses : une commence le mardi soir, les deux autres le mercredi, et finissent toutes au dimanche matin *inclusivement*. En chacun de ces exercices, j'ai appelé l'attention des *Premiers Communiant*s sur la nécessité de la retraite et ses bienfaits ; sur la miséricorde de Jésus-Christ pour les pécheurs ; sur son amour incompréhensible dans la divine Eucharistie ; sur la pureté de conscience, la dévotion du cœur et les résolutions généreuses qu'il attend ; sur le malheur affreux du sacrilège, sur ce qu'il y a de grand et de céleste dans cette première alliance d'une jeune âme avec son Sauveur et sur ses conséquences pour la vie entière....

### 5.—VOIX DU PASTEUR AU JOUR DE LA PREMIERE COMMUNION

*Qu 24 Instructions très variées pour la Messe et le soir du Grand Jour*

(Même approbation).—9e édition.....Prix : 50 cts

Sur ces deux ouvrages : *Premiers Communiant*s, *Voix du Pasteur*, j'ai reçu d'innombrables félicitations. Un confère m'écrivit : Avec vos deux ouvrages sur la Première Communion, il est inutile de chercher ailleurs ; un Curé, quel qu'il soit, y trouve des provisions excellentes pour sa vie. —Un autre : je vais prêcher souvent : on me demande partout où je puise des choses si solides, si intéressantes. Je réponds : en *mon Souilly*. Envoyez-moi 8 exemplaires de tous vos livres, en gare Saint-Quentin.—Un missionnaire apostolique : J'ai été édifié pour la première fois depuis vingt-deux ans par vos ouvrages sur la Première Communion... J'ai trouvé ce que je cherchais... Vous avez évité les lieux communs, et donné des Entretiens pratiques et saisissants ....

### 6. CONGRÉGANISTES en RETRAITE

*Qu principaux devoirs des Enfants de Marie et généralement des Filles chrétiennes*

20 INSTRUCTIONS ET 10 MEDITATIONS

Ouvrage recommandé par Mgr GOKINDARD, évêque de Verdun. comme d'une doctrine exacte, d'un fonds solide et substantiel, d'un choix de sujets parfaitement adapté au but de l'auteur, de diriger les filles chrétiennes dans les voies d'une piété fervente et éclairée.

Prix..... 63 cts

---

**JULES VIC, éditeur, Paris**  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

---

**Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres**

Par **L. BRANCHEREAU**, *supérieur du grand séminaire d'Orléans*

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités fondamentales** ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** ; 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**. — 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, \$3.00 reliés \$4.00

---

**POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES**

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

---

**VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris**  
**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

---

**R. P. J. FONTAINE, S. J.**

---

**LE NOUVEAU TESTAMENT**

ET LES ORIGINES DU CHRISTIANISME, ÉTUDES APOLOGÉTIQUES

Fort vol. in-8..... \$1.88

---

**R. P. de la BROISE, S. J.**

---

**BOSSUET et LA BIBLE**

ÉTUDES D'APRÈS LES DOCUMENTS ORIGINAUX

1 vol. in-8..... \$1.75

---

**M. l'abbé MOUSSARD**

---

**LE PRÊTRE**

ET LA VIE D'ÉTUDE

1 vol. in-8..... \$1.00